Bonne année 2024 meilleurs voeux
LE JEUNE INDÉPENDANT

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7779 - DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Le Sud toujours en vogue

Page 4

ISRAËL VOLE LES ORGANES DES PALESTINIENS TUÉS

APPEL À UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

Immorale et barbare, l'entité sioniste ne recule devant rien. Après le massacre et les tueries aveugles, c'est le vol à grande échelle des organes des corps des Palestiniens qui fait la Une. Les autorités locales de Gaza, outre des ONG internationales, ont accusé l'état sioniste d'avoir volé des organes des corps de Palestiniens, demandant une enquête internationale. Comme à son habitude, l'occupant sioniste n'a pas commenté et a gardé le silence.

Page 3



SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Pour une revalorisation plus conséquente

Page 2

DÉCÉDÉ DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE

Khaled Nezzar inhumé au cimetière d'El Alia

Page 24

USMA - MCA : 0-0

TOUT ÇA POUR ÇA ?

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Pour une utilisation parcimonieuse du foncier urbain

LA CONJUGAISON des facteurs liés à la croissance urbaine et au poids de la démographie ont beaucoup pesé sur la raréfaction des assiettes foncières rendant problématique l'implantation de nouveaux projets d'investissement et de lancer de nouveaux équipements et structures publics. En effet, le foncier urbain s'est transformé en un véritable casse-tête pour les autorités locales pour trouver les assiettes nécessaires sans empiéter sur des terres agricoles après de longues procédures de déclassement par le secteur de l'agriculture en faveur des collectivités locales pour les besoins d'extension de leurs périmètres urbains. Pour une exploitation optimale du portefeuille foncier relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation des projets d'investissement, une sortie sur terrain a permis au wali de Médéa, Djahid Mous, de se rendre dans la commune de Draa Smar (7 km ouest du chef-lieu de wilaya) afin de constater de visu l'état des poches disponibles susceptibles d'être utilisées pour l'implantation de projets d'investissement public. Le chef de l'exécutif a demandé aux responsables concernés de procéder à l'étude cadastrale des terrains vacants en vue de la délimitation des poches urbaines inexploitées pour accueillir des projets de développement, et ce, après enquête et détermination de leur nature juridique pour constituer un portefeuille foncier auquel il sera fait recours en cas de besoin. Dans le même ordre, le wali a demandé aux responsables locaux de faire libérer les poches foncières indûment occupées pour l'implantation de projets de développement, et ce, en procédant à l'éradication des constructions précaires, d'une part, et en lançant en parallèle la révision du plan directeur de développement et d'urbanisme (PDAU). Pour ce faire, a encore indiqué le wali, il y a lieu de veiller à «ne pas gaspiller le foncier urbain disponible en adoptant une approche appropriée permettant une meilleure évaluation et une gestion parcimonieuse du foncier». Car, a-t-il précisé, la démarche doit relever d'une vision stratégique pour tout acte d'urbanisme afin de «faire face au problème de manque de foncier devenu un obstacle empêchant l'implantation de nouveaux programmes d'investissement».

Nabil B.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

156 décès depuis janvier 2023

CENT CINQUANTE-SIX personnes ont péri et 3025 autres ont été secourues, depuis janvier 2023, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO), selon un bilan rendu public, hier, par la Protection civile. «Ces drames sont souvent dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, à l'absence de ventilation, au mauvais montage et défaut d'entretien, ainsi qu'à l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage», a souligné la Protection civile. Cette dernière n'omet pas d'appeler au respect des «bons gestes préventifs». A ce propos, la Protection civile recommande aux citoyens d'appeler le numéro d'urgence (14) ou le numéro vert (1021), en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge «rapide et efficace».

S. N.

SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Pour une revalorisation plus conséquente des salaires

Le point focal sur lequel ont insisté hier les syndicats de la fonction publique, lors d'une conférence de presse organisée à Alger, est la majoration des points indiciaires qui aura une incidence directe sur l'augmentation des salaires.



Les syndicats veulent plus.

Tout en saluant les récentes déclarations du président de la République lors du dernier Conseil des ministres ayant trait à la publication des statuts particuliers et des régimes indemnitaires de certains corps de métiers, au plus tard au mois de février prochain, les syndicats ont lancé un appel pour être associés à cette révision afin qu'elle soit à la hauteur des attentes des fonctionnaires pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Plusieurs secteurs de la fonction publique étaient représentés à travers leurs syndicats à cette conférence de presse, à l'instar de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire (CNAPEST), du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et d'une dizaine d'autres syndicats, tous regroupés sous la bannière de la Confédération des syndicats algériens (CSA).
Son coordinateur, Djamel Ghoul, a, d'emblée, souligné l'appréciation par les membres de la confédération des instructions du président de la République pour la révision des statuts et des régimes indemnitaires ainsi que ses récentes déclarations, en l'occurrence celle où le président Tebboune souligne que «les professions telles que l'éducation, la santé, l'enseignement supérieur et l'imamat sont des professions qui encadrent la société (…) qui ont des dimensions élevées et ne sont pas uniquement des emplois. Par conséquent, ces lois doivent inclure une réelle valeur ajoutée à ces professions, en particulier en termes sociaux». M. Ghoul a déclaré, dans ce sillage : «Nous appelons à ce que les syndicats soient associés à l'enrichissement de ces textes dans le cadre du dialogue social tel que prôné par le chef de l'Etat», et ce «afin de traduire concrètement la volonté du président de la République quant à la révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires qui puissent répondre aux aspirations des membres de ces secteurs pour l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles».
Les différents représentants des syndicats présents ont tenu à mettre en exergue le fait qu'une réelle augmentation des salaires passe notamment par une révision en profondeur de la grille des salaires et une majoration conséquente des points indiciaires. Ils appellent également à la revalorisation du montant des primes octroyées ainsi qu'à la révision des nomenclatures des différents grades de la fonction publique. En outre, les syndicats de la fonction publique appellent à la création de l'observatoire national du pouvoir d'achat. Une instance nécessaire, selon eux, afin de refléter la réalité sociale où, souvent, les augmentations des salaires sont suivies par une forte augmentation des produits de consommation, ce qui annihilent les effets voulues de ces augmentations.
Par ailleurs, les syndicats de la fonction publique ont lancé un appel au président Tebboune pour l'ouverture d'un débat sur les deux lois relatives à l'exercice du droit syndical, à la prévention des conflits en milieu de travail ainsi qu'à la suppression de l'article 87 bis du code du travail.

Sihem Bounabi

EVALUATION DES ACQUIS, STATUT PARTICULIER ET ÉCOLES PRIVÉES

Belabed présidera une rencontre au début de janvier

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, présidera les 2, 3 et 4 janvier une rencontre nationale pour discuter de trois dossiers importants, à savoir l'examen d'évaluation des acquis des élèves de la cinquième année primaire, le statut particulier des travailleurs du secteur et les modalités d'accréditation des écoles privées. Le premier responsable du secteur continue de déployer des efforts pour analyser et étudier de manière efficace les dossiers «lourds» du secteur. Des discussions seront ouvertes, à cet effet, par M. Belabed à partir du 2 janvier avec les directeurs de l'éducation et des cadres de son secteur. L'accent sera mis sur l'examen de l'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, notamment après l'approbation de la nouvelle circulaire qui en définit les modalités organisationnelles et pédagogiques. Les participants à la rencontre essayeront d'éclairer les visions et d'expliquer les modalités de la tenue de cet examen, instauré en remplacement à la cinquième année primaire, selon les nouvelles dispositions et mesures organisationnelles et pédagogiques récemment approuvées.
Le ministre de l'Education nationale saisira également l'occasion de la réunion pour approfondir l'étude sur les nouveaux mécanismes que doivent adopter les directeurs d'écoles primaires, à condition qu'ils forment, à leur tour, au cours de cette année scolaire, les enseignants sur cet examen afin de faire du l'évaluation des acquis des élèves du primaire, une réussite sous tous ses aspects. Cet examen va se dérouler en deux phases. La première est programmée à partir du 14 avril, au cours de laquelle les élèves de la 5e année seront soumis à des tests de performance oraux et écrits, selon le domaine. La deuxième phase est programmée les 12, 13 et 14 mai, et testera les candidats à l'écrit dans six matières liées à la langue arabe, à l'histoire, aux mathématiques, à l'éducation islamique, à la langue amazighe et à la langue française. Par ailleurs, le ministre étudiera et analysera également le dossier d'agrément des établissements d'enseignement privés, surtout après qu'il a été décidé de reporter temporairement la réponse aux nouvelles demandes d'agrément, qui n'ont pas encore été accordées, et ce jusqu'à élaboration du nouveau cahier des charges qui régit et réglemente les écoles privées. Ce dernier est actuellement en cours de révision après qu'il a été décidé de le réformer en profondeur, en mettant à jour les anciens documents et en en introduisant d'autres.
D'autre part, M. Belabed présentera à ses directeurs le contenu des lois n°23-02 et n°23-08, relatives à l'exercice du droit syndical, à la prévention des conflits collectifs du travail et au droit de grève et leurs textes d'application. Il s'agit d'un dossier dont les syndicats autonomes ont contesté une partie du contenu.

Lynda Louifi

ISRAËL VOLE LES ORGANES DES PALESTINIENS TUÉS

Appel à une enquête internationale

Immorale et barbare, l'entité sioniste ne recule devant rien. Après le massacre et les tueries aveugles, c'est le vol à grande échelle des organes des corps des Palestiniens qui fait la Une. Les accusations fusent de partout, surtout après la diffusion de vidéos de cadavres en décomposition qui jonchent les rues de quartiers dévastés par les bombes et les missiles israéliens.

Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Il y a une dizaine d'années, d'après une enquête menée par le réseau américain CNN, Israël était considéré comme la plus grande plaque tournante du commerce illégal mondial d'organes humains. Il y a un mois, des ONG internationales ont émis des soupçons sur ce trafic à Gaza, profitant de la guerre dans la bande palestinienne. Cette fois, le doute s'est évaporé grâce à des témoignages et des constats faits par des personnes compétentes et officielles.

La semaine dernière, les autorités locales de la bande de Gaza ont accusé Israël d'avoir volé des organes des corps de Palestiniens, demandant une enquête internationale à ce sujet. Dans un communiqué, le bureau des médias du gouvernement basé à Gaza a déclaré que l'examen des corps a révélé que leurs formes avaient considérablement changé en raison du vol d'organes vitaux sur les cadavres. La décomposition des corps était tellement avancée que cela a suscité la curiosité non seulement de simples citoyens mais aussi du personnel médical et soignant.



La barbarie sans aucune vergogne.

LE SILENCE SUR LE VOL D'ORGANES

La même source a ajouté que l'armée israélienne avait remis aux autorités palestiniennes des corps non identifiés et avait refusé de préciser où ils avaient été trouvés. Le communiqué a également indiqué que l'armée israélienne avait répété un tel acte pendant la guerre en cours contre Gaza et avait également exhumé des corps des cimetières. Le communiqué critique «la position silencieuse des organisations internationales opérant à Gaza, y compris le Comité international de la Croix-Rouge, face à un crime aussi horrible commis par l'occupation israélienne». Le gouvernement de Tel Aviv n'a pas voulu commenter ces accusations, comme à son habitude.

Des inquiétudes concernant le vol d'organes par les forces israéliennes sur des Palestiniens morts ont été soulevées par l'Observatoire Euro-Med des droits de l'homme, il y a quelques semaines. Cette ONG demande une enquête internationale indépendante suite à des rapports de professionnels de la santé à Gaza qui ont examiné certains corps après leur libération par les Israéliens.

Des preuves existent sur l'exhumation et la confiscation de cadavres d'une fosse commune creusée dans une cour de l'hôpital d'Al-Shifa. Il a été découvert que des organes vitaux, tels que le foie, les reins et le cœur, ainsi que des cochlées et des cornées, manquaient, ce que l'ONG a qualifié de «preuve» d'un vol potentiel d'organes.

Dans son livre Over Their Dead Bodies, Meira Weiss, docteur israélienne, affirme que des organes ont été prélevés sur des Palestiniens morts entre 1996 et 2002, utilisés dans la recherche médicale dans des universités israéliennes et transplantés dans le corps de patients israéliens.

En 2014, des aveux de hauts responsables israéliens ont été diffusés, selon lesquels la peau avait été prélevée sur les corps de Palestiniens et de travailleurs africains morts pour soigner des Israéliens, tels que des soldats brûlés.

DES SOLDATS UKRAINIENS VICTIMES DU TRAFIC

Depuis, plusieurs affaires de ce trafic ont été révélées par des médias étrangers, notamment au Canada, au Brésil et en Suède, qui confirment que l'entité sioniste est le plus grand paradis du trafic illégal des organes humains et que ce commerce est très développé, toléré même par le gouvernement.

En janvier 2023, un scientifique russe, Sergueï Glaziev, membre de l'Académie russe des sciences, a affirmé que des Israéliens profitent de la guerre en Ukraine pour prélever des organes sur des soldats de l'armée ukrainienne. Selon ses révélations, Israël a même créé un hôpital de campagne dès le début du conflit, consacré uniquement aux prélèvements des organes à l'insu des patients. Ces derniers sont ensuite déclarés morts au combat.

Il convient de souligner que la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée inclut dans sa définition de l'exploitation humaine le prélèvement d'organes à but lucratif. Dans une recommandation en 2003 sur le trafic d'organes en Europe, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a suggéré de concevoir, en collaboration avec les organisations compétentes, une stratégie européenne de lutte contre le trafic d'organes et d'envisager d'inclure un protocole additionnel relatif au trafic d'organes et de tissus d'origine humaine.

Plusieurs associations non gouvernementales et internationales ont pris position sur le sujet, comme l'Association médicale mondiale. Plus de 100 pays ont renforcé leurs lois luttant contre le commerce illégal d'organes après la signature de la Déclaration d'Istanbul en 2008 et les multiples révélations de ce trafic, notamment par des Israéliens.

Mohamed Kouini

GÉNOCIDE SIONISTE À GAZA

L'Afrique du Sud saisit la Cour Internationale de Justice

L'AFRIQUE du Sud a accusé l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) de se livrer à des «actes de génocide contre le peuple palestinien à Gaza». L'annonce a été faite avant-hier par la juridiction, organe judiciaire principal des Nations unies.

Dans sa requête, l'Afrique du Sud affirme que les actes et omissions de l'entité sioniste «revêtent un caractère génocidaire, car ils s'accompagnent de l'intention spécifique requise (...) de détruire les Palestiniens de Gaza en tant que partie du groupe national», a indiqué dans un communiqué la CIJ, basée à La Haye.

Selon le pays, «par son comportement - par l'intermédiaire de ses organes et agents et d'autres personnes et entités agissant sur ses instructions ou sous sa direction, son contrôle ou son influence - à l'égard des Palestiniens de Gaza», l'entité sioniste manque aux obligations qui lui incombent au titre de la convention contre le génocide, a précisé la CIJ. L'instance a été déposée ce vendredi, au 84e jour de l'agression sioniste, déclenchée le 7 octobre contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée qui a fait plus de 21.500 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants.

Le gouvernement palestinien a salué cette démarche, rappelant que l'Afrique du Sud et la Palestine «sont membres de la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948», appelant la CIJ à «répondre rapidement à la demande d'Afrique du Sud», et à «prendre des mesures urgentes» afin d'empêcher l'entité sioniste de commettre davantage de crimes de génocide, contre le peuple palestinien.

Par ailleurs, le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Geng Shuang, a appelé la communauté internationale à promouvoir l'avènement d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. «Plus de deux millions d'innocents dans l'enclave palestinienne ont été plongés dans une catastrophe humanitaire sans précédent», depuis le début le 7 octobre dernier de l'agression sioniste contre Gaza, a dit hier le diplomate chinois devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

«La communauté internationale doit déployer tous ses efforts pour favoriser un cessez-le-feu, atténuer la catastrophe et sauver des vies», à Gaza, a-t-il déclaré mettant en garde que «la prolongation du conflit exacerbera les obstacles à l'aide humanitaire et compromettra les perspectives d'un règlement politique».

La Chine exhorte l'entité sioniste à «cesser immédiatement ses attaques militaires aveugles et ses punitions collectives à l'encontre de la population de Gaza et à fournir les conditions nécessaires aux agences humanitaires pour qu'elles puissent mener à bien leur travail d'assistance» dans l'enclave palestinienne, a-t-il poursuivi. Hier encore, les raids de l'armée sioniste se sont poursuivis sur plusieurs quartiers de l'enclave palestinienne. Ces bombardements de l'artillerie et de l'aviation ont causé plusieurs morts et des blessés et des destructions d'immeubles et de bâtiments civils.

Un journaliste palestinien et plusieurs membres de sa famille sont tombés en martyrs et d'autres personnes ont été blessées, lors d'un raid sioniste contre le camp de Nuseirat, au centre de la bande de Gaza. Les avions d'occupation ont bombardé la maison du journaliste Jabr Abu Hadros, entraînant sa mort ainsi qu'un certain nombre de membres de sa famille. L'agression a également fait plusieurs blessés.

Hachemi B.

APW DE BLIDA

Plusieurs dossiers importants étudiés

L'ASSEMBLÉE populaire de wilaya (APW) de Blida a tenu sa quatrième session ordinaire au titre de l'année 2023, en cette fin du mois de décembre, initiée à la mémoire du chahid Abdelkader Benarbia et du défunt moudjahid Ahmed Abass. Cette session a eu un ordre du jour riche en sujets cruciaux pour le développement de la communauté locale. Chaque point à l'ordre du jour a été soigneusement sélectionné pour aborder les défis actuels et futurs dans divers secteurs, dont l'approbation de la mise en œuvre des recommandations prises lors de la 3e session. Cette session a mis en avant l'étude et l'approbation des sujets cruciaux tels le transfert financier entre les deux sessions, le dossier concernant la couverture des réseaux mobiles et fixes sur le territoire de la wilaya, le plan de développement de la nouvelle ville de Bouinan (Master Plan), les prix unitaires des nouveaux articles des deux établissements publics de la wilaya de Blida, à savoir EPIC Mitidja Inara et EPIC Mitidja Hadaik. D'autres questions d'importance pour la wilaya de Blida ont également été débattues au cours de cette session. Les membres de l'Assemblée ont dressé une variété de défis et d'enjeux, formulant des recommandations visant à stimuler le secteur de l'investissement, reconnu comme un moteur essentiel du développement local. Ont assisté à cette 4e session ordinaire de l'année 2023, en plus du wali de Blida, le secrétaire général de la wilaya, les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra, les P/APC des 25 communes et les élus de l'APW. Ainsi, les travaux de cette session, organisée à la salle des congrès de la wilaya, ont débuté par la lecture d'un bilan exhaustif lu par le président de cette Assemblée, lequel a mis en relief les actions et les réalisations effectuées au cours de l'année 2023 concernant les différents secteurs socio-économiques de la wilaya. Le bilan exposé démontre les efforts consentis par les pouvoirs publics en matière d'enveloppes financières et de projets accordés pour répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens de la wilaya de Blida.

T. Bouhamidi

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La destination vers le Sud algérien toujours en vogue

Les fêtes de fin d'année ont toujours été une opportunité d'organiser une certaine ambiance pour accueillir la nouvelle année dans la gaité, en famille ou entre amis. Pour passer le cap du nouvel an, de multiples combinaisons sont proposées par des agences de voyage, ou encore des diners-soirées dans des hôtels ou des restaurants, et ce, pour toutes les bourses.

La destination vers le Sud Algérien continue d'attirer énormément de visiteurs. Elle connait un véritable engouement, notamment en cette période de fin d'année. Sur les réseaux sociaux, plusieurs agences de voyages exposent des formules en affichant des programmes divers et variés pour le réveillon 2023/2024. Selon Karim, un habitué de ces escapades hivernales, a déclaré : «J'ai réservé à partir de mon téléphone, vers Timimoune pour le prix de 60 000 DA par personne, c'est un prix abordable pour un célibataire qui voyage avec ses potes».

Selon notre interlocuteur, «c'est une période privilégiée pour clôturer cette fin d'année de 2023 en beauté. Il n'y a pas mieux que le grand Sud de mon pays, et j'y vais pratiquement chaque année depuis cinq ans».

Et ajouter : «Quel que soit la destination du Grand Sud algérien, sa particularité reste la même : elle charme ses visiteurs par sa nature féerique, atypique, par ses oasis pittoresques, la couleur de son sable…»

Pour sa part, Sidouse Sirine, commerciale à l'agence de voyage et de tourisme «Cool Voyages», située à Staoueli (Alger), elle a affirmé au Jeune Indépendant, qu'il y a une forte demande vers la destination du



Finir l'année en beauté.

Sahara. Concernant cet engouement, Sirine a expliqué qu'»en comparaison avec les années précédentes, en cette fin de 2023, le nombre de demandeurs a connu une augmentation significative, car l'Etat a déployé des moyens considérables pour promouvoir le tourisme saharien, misant principalement sur des structure hôtelières et d'accueille telles que les auberges, les hôtels, les maisons d'hôtes…»

Elle a en outre expliqué que le tourisme dans le Sud a beaucoup évolué, offrant plusieurs possibilités aux voyageurs de séjourner dans un confort plus que raisonnable».

Les difficultés financières qui minent parfois le pouvoir d'achat des ménages ne poussent pas systématiquement ces derniers à aller en voyage, même si c'est vers le sahara algérien. C'est plutôt à la maison ou dans leur propre ville que les citoyens fêtent cette fin d'année. Chacun prépare la fête selon ses moyens. Ainsi, modestement, les uns vont se contenter de célébrer le nouvel an chez eux autour d'un diner familial. D'autres réservent le week-end du réveillon sur les hauteurs de nos belles montagnes comme Tikjda ou Chréaa ou encore dans les hôtels qui organisent des soirées réveillons. Dans ce sens, Hakim jeune homme de 35 ans rencontré dans une agence de voyage à El Biar, a indiqué que : «De nos jours tout est disponible sur la toile, il suffit d'un clic pour trouver le bon prix, la bonne destination, etc.», poursuivant : «D'habitude je passe mon réveillon en Turquie avec mes copains, mais cette année, austérité oblige, nous avons opté pour un hôtel à l'est d'Alger qui propose des formules à un prix abordable de 15 000 DA chacun». Ce jeune algérois estime que les annonces et les spots publicitaires sont les meilleurs appâts utilisés pour cet événement.

Par ailleurs, un autres hôtel, plutôt sur les hauteurs de la capitale, à Bouzaréah, propose une soirée réveillon pour au tarif de 8500 DA par personne. Un propose des réservations pour la même soirée au prix de 5400 DA par personne….

D'autres qui tiennent à marquer le passage du nouvel an 2024 franchissent le pas pour aller réveillonner à l'étranger. «Je prends le vol pour la Turquie aujourd'hui, où je passer une semaine environ. En plus de la fête du réveillon j'aurai droit à deux excursions qui sont programmées durant mon séjour», dira Wahid, un habitué des voyages à l'étranger.

Amel Saïdi

BILAN 2023 DE L'APW DE BÉJAÏA

Plus de cinq milliards de dinars dépensés

LE WALI de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, a indiqué, à l'ouverture des travaux de la 4e et dernière session de l'APW, tenue jeudi dernier, que la wilaya a bénéficié de plus de 1 114 opérations de développement entre 2020 et 2023, notamment dans le cadre du programme des zones d'ombre, et a réceptionné 1 017 autres pour un montant de plus de 5 milliards de dinars. Cette dernière session de l'année de l'APW a particulièrement été consacrée au secteur de la santé, à la présentation du projet d'étude du PDAU intercommunal des communes d'Amizour, Feraoun, Barbacha et Kendira, et à la présentation d'un compte rendu sur les indemnisations des victimes touchées par les incendies de forêts de l'été dernier.

Le chef de l'exécutif est revenu, dans son allocution d'ouverture, sur les grandes lignes du discours du chef de l'Etat à la nation devant les deux Chambres du Parlement, la semaine dernière, notamment celles relatives à «la démocratie participative pour la concrétisation de ses engagements et l'amélioration de la situation sociale des populations». Il a indiqué qu'»un montant de plus 5 milliards de dinars a été alloué à ces opérations, qui ont touché 856 zones d'ombre», avant de faire remarquer que «ce programme devrait se poursuivre avec un rythme soutenu durant l'année 2024».

Il a ensuite cité les démarches entreprises dans le cadre d'une commission qu'il a instituée pour débloquer les opérations en souffrance et les dossiers d'investissement qui constituent une plus-value pour l'économie nationale. A cet effet, il a dit : «Trois importantes opérations ont été débloquées durant les mois de novembre et de décembre d'une valeur de 33 milliards de centimes.» Elles concernent le secteur de la jeunesse et des sports par la réalisation et l'équipement du camp de jeunes d'Akfadou pour un montant de 164 millions de dinars, l'étude d'aménagement et d'équipement du complexe sportif de proximité de Barbacha pour une enveloppe financière de 72 millions de dinars et la réalisation du CET de Béni K'sila pour une enveloppe financière de 10 milliards de centimes.

En outre, 10 opérations ont été initiées dans le domaine de l'hydraulique durant ces deux derniers mois pour une enveloppe financière dépassant les 22 milliards de centimes et 5 autres opérations pour un montant d'une valeur de plus de 39 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la réévaluation des opérations déjà lancées. Ces actions ont été engagées dans le secteur de l'éducation nationale avec deux opérations, la formation professionnelle avec deux opérations et le secteur des collectivités locales avec une opération.

Par ailleurs, il n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement quant au taux de consommation des crédits de l'année 2023, qui est de 45 %. Un taux inférieur à celui de l'an dernier, mais «celui-ci devrait atteindre les 60 % à la fin de l'année en cours».

«Un montant de 10,6 milliards de dinars a été consommé, dépassant celui réalisé l'an dernier», a-t-il précisé. Il a souligné que «74 opérations ont été assainies durant cette année». Concernant les PCD, un taux de 73 % a été consommé. Il a appelé les P/APC à faire des efforts afin d'atteindre un taux de consommation de 100 % à la fin de l'année en cours car ce taux sera considéré comme la référence pour l'inscription des PCD et des programmes FCCL de l'année 2024».

Au sujet de l'indemnisation des sinistrés des feux de forêt de l'été dernier, le chef de l'exécutif a indiqué qu'»une enveloppe financière a été allouée à la wilaya afin de dédommager les 6 668 sinistrés de ces incendies». Concernant le secteur de la santé, le président de l'APW n'a pas manqué de relever, avec beaucoup de regret, les lacunes qui le caractérisent, non sans dénoncer des problèmes d'ordre bureaucratiques. Il a fait savoir que deux assiettes de terrain ont été mises à la disposition de la direction de la santé pour la réalisation d'un CHU, l'une à Sidi Boudrahem, d'une superficie de 26 ha, et l'autre à Boukhelifa, d'une superficie de 16 ha, et ce alors que les locaux à usage professionnel de Sidi-Ali Labher devraient accueillir le service de médecine interne, qui n'existe pas au CHU, avec 21 lits. Il s'agit d'accueillir aussi les services de rhumatologie, d'endocrinologie, de dermatologie et de neurologie. Il a fait savoir que le taux d'avancement des travaux du CAC est appréciable et qu'un service de radiothérapie sera ouvert en premier. Un cahier des charges est en préparation afin d'acquérir des équipements de dernière génération, de procéder à la réalisation d'une deuxième polyclinique à Ighzer-Ouzarif et consacrer un montant de réévaluation de 8 millions de dinars pour les travaux de réaménagement de l'EPSP de Seddouk, selon le premier responsable de la wilaya.

N. Bensalem

UN THÈME PRÉVU À L'UNIVERSITÉ DE TLEMCEN

Les prisons coloniales, un moyen pour assujettir «l'indigène algérien»

2023 vit ses ultimes instants et 2024 déroule déjà un agenda très fécond sur le front de la recherche dédiée au fait colonial et à la guerre d'indépendance algérienne. L'université Aboubakr Belkaïd de Tlemcen annonce la parution, en juin prochain, de «Guerres, carcéralité et prisons coloniales. H(h)istoire, témoignages et représentations». Cet intitulé génétique résume la moisson de contributions universitaires qui meubleront le volume 8, N°1/2024 d'ÉLLiC, la revue plurilingue «Études des langues, littératures et cultures».



L'université de Tlemcen.

Editeur de la revue, le laboratoire de recherche «Langues, Littératures et Cultures» a souhaité prolonger le récent colloque international «Guerres, carcéralité et prisons coloniales» qui s'est déroulé les 13 et 14 novembre à Tlemcen. Selon «Calenda», le portail spécialisé dédié au ''Calendrier des sciences humaines et sociales», un appel à contribution a été lancé il y a quelques jours.

Une fois publié, le volume 8 d'ÉLLiC est appelé à nourrir le savoir académique sur un corpus — la politique carcérale coloniale — dont les travaux commencent à se multiplier. Depuis la soutenance, en 1999 à l'université de Paris 10, de la thèse de l'historienne française Sylvie Thénault — «La justice dans la guerre d'Algérie» —, des doctorants de part et d'autre de la Méditerranée n'en finissent pas d'interroger les problématiques de l'incarcération et de l'univers pénitentiaire en milieu colonial. De nouvelles perspectives se dessinent, encouragées en cela par un intérêt et une curiosité manifeste chez les jeunes doctorants.

La publication de la thèse de Sylvie Thénault sous le titre de «Une drôle de justice : Les magistrats dans la guerre d'Algérie» (La Découverte, Paris 2001) a nourri un besoin de savoir en la matière. L'auteur, agrégée d'histoire et directrice de recherche au CNRS, a dirigé une thèse de doctorat intitulée «Prison et enfermement punitif en Algérie coloniale : de la conquête au tournant des années 1930». Ce travail a été soutenu en décembre 2022 à Paris par Nadia Biskri Berkane.

Parallèlement, Sylvie Thénault et Nadia Biskri-Berkane ont publié une multitude d'articles sur la répression carcérale et la détention sous régime coloniale.

Selon l'argumentaire exposé sur le portail «Calenda», l'équipe scientifique en charge de la revue assigne au volume 8 de la revue «Études des langues, littératures et cultures» un objectif très ambitieux. Le numéro de juin 2024 a vocation à «porter un regard sur un passé colonial confus et épineux en concentrant la réflexion sur le phénomène de l'incarcération et l'univers pénitentiaire». En l'occurrence, il s'agit de donner «un statut aux témoignages et aux représentations des prisonniers survivants dont les traces d'internement hantent jusqu'à ce jour les mémoires».

Et l'équipe du laboratoire de recherche «Langues, Littératures et Cultures» de souligner à grand trait la teneur des contributions attendues : «la guerre s'invite en détention, elle est en corrélation avec le phénomène de l'incarcération, un passé colonial conjointement opéré par l'emprisonnement, l'isolement, l'exil, la privation, l'enfermement et la déportation».

Dans son argumentaire, l'équipe scientifique en charge de la revue rappelle que la prison — outil répressif exporté par le colonisateur, était employée comme un «instrument pour maintenir l'ordre sous la puissance coloniale». Dès lors, sa mission visait à «assujettir les populations locales et contrôler les territoires. Sous couvert de civiliser les indigènes, l'administration coloniale usait de la prison pour lutter contre la criminalité en touchant à toutes les catégories sociales», qu'il s'agisse des hommes, des femmes, adultes ou mineurs.

«La prison était aussi une source importante pour l'économie coloniale. Une véritable structure pénitentiaire s'est édifiée à l'époque» des camps de regroupement aux maisons d'arrêt en passant par les camps de détention, les asiles, les foyers, les fermes carcérales, les casernes, les hôpitaux psychiatriques, etc., autant de lieux de détention auxquels s'ajoutent les bagnes coloniaux au rang desquels ceux de Cayenne, de la Nouvelle-Calédonie, etc.

Précisant les questionnements qu'elle souhaiterait voir pris en charge par les contributeurs, l'équipe scientifique d'ÉLLiC estime qu'il y a matière à s'interroger sur les modes de représentations de la guerre et du carcéral colonial.



DES BESOINS DE RÉPRESSION

«Plusieurs questions nous interpellent», fait-elle observer. L'équipe pédagogique qui agit dans le rôle de rédaction en chef de la revue série les interrogations suivantes : «Comment les prisonniers survivants pourront-il témoigner d'une expérience carcérale dont le souvenir reste une blessure béante ? Quelle image pourront-ils transmettre d'eux-mêmes et de leur épreuve pénitentiaire ? Quels procédés discursifs et affectifs sont mis en œuvre dans leurs témoignages ? Comment ces prisonniers de guerre ou les survivants du carcéral colonial vont-ils contribuer à la reconstruction d'une mémoire historique fondée sur la répression coloniale ? Qu'en est-il de l'éducation surveillée des mineurs à l'intérieur des prisons et la scolarisation des enfants dans les centres et les camps de regroupement ? Quelles représentations de l'univers pénitentiaire sont véhiculées par les médias, la fiction, le cinéma, la peinture, le dessin et la photographie ? L'écriture ou l'image pourront-elles panser les plaies intérieures ou effacer les horreurs que les prisonniers de guerre ont subies entre les murs des prisons ?».

L'intérêt assigné au volume 8 va bien au-delà des témoignages et des représentations des prisonniers de guerre. Le numéro inaugural de l'année 2024 «s'intéressera aussi aux lieux et aux réseaux d'incarcération et d'enfermement» en situation coloniale.

Qu'il s'agisse de prisons ou de bagnes mobilisés pour les besoins de la répression des Algériens tout au long des années de colonisation, ceux-ci ne manquent. Exemples parmi d'autres : Dans ce contexte, Lambèse (les Aurès), Nouméa (la Nouvelle Calédonie), la Guillotine sèche (la Guyane française), Serkadji/Barberousse (Alger), Fresnes (Paris), les Baumettes (Marseille), Tifelfel (prison pour femmes/Aurès), Montluc (Lyon), Tataouine (Tunisie), Douera (Bône), Paul-Cazelles (Djelfa), Coudiat Aty (Constantine), la prison rouge/Ferdjioua (Mila).

«Ces lieux de mémoire disent la résistance, la descente aux enfers et contribuent à la restitution des faits méconnus. La cartographie de ces établissements pénitentiaires ou l'archipel punitif/carcéral de l'armée française à titre d'exemple (en Afrique du nord, en Afrique subsaharienne, au Madagascar, en Indochine et Outre-Mer), avec leurs caractéristiques, leurs spécificités, les catégories de prisonniers qui y passaient, peuvent être considérés comme une référence dans la connaissance de l'univers concentrationnaire sous l'empire colonial».

S. Raouf

L'EXPLOITATION DU FER DE GARA DJEBILET

Un projet stratégique pour l'Algérie, mais devant impulser une industrie à l'aval pour créer une forte valeur ajouté



Professeur Abderrahmane MEBTOUL docteur d'Etat en sciences économiques (1974) et expert comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille (1973) directeur d'études Ministère Industrie/Energie 1974/1979-1990/1995-2000/2007,2013/2015 et membre de plusieurs institutions internationales

Les avis d'appel internationaux à manifestation d'intérêt lancés par Sonatrach, détenteur depuis 2009 du titre minier (adjudication, exploration) n'ont pas connu le succès escompté. Resté au stade de la «préfaisabilité», le dernier «projet intégré de Gara Djebilet», mis sur pied en 2005 prévoyait aussi bien l'exploitation proprement dite jusqu'à la production du fer. Ce projet intégrait l'extraction du minerai de fer avec option pour son enrichissement sur place, son transport par voie ferroviaire (projet de chemin de fer reliant Tindouf à Béchar vers le nord du pays, une usine sidérurgique proche d'un port en cas d'exportation d'une partie du produit et la construction d'une cité minière près du site appelé à accueillir une importante main-d'œuvre. Le lancement du projet est tributaire de la disponibilité de quantités suffisantes d'eau dans la région, les infrastructures ferroviaires et énergétiques dont la réalisation de la ligne ferroviaire reliant Béchar à Tindouf (950 km),inauguré récemment par le président de la république, destinée à acheminer le minerai de fer vers les sites de transformation et d'exploitation et de la résolution des difficultés techniques notamment celles liées à la teneur élevée du minerai en phosphore et en arsenic en parvenant à réduire le taux du phosphore dans le fer pour le porter de 0,8% à 0,03%.. L'exploitation du mégaprojet de Gara Djebilet selon un mémorandum d'entente se fera par l'Entreprise national publique FERAAL, et un consortium chinois composé de trois entreprises, a savoir , MCC , CWE, et HEYDAY SOLAR . Dans ce sens, la solution avancée par le consortium s'articule autour de la mise en place de réseaux intelligents d'énergie de l'intégration de l'énergie renouvelable pour l'extraction du minerai, à travers le procédé photovoltaïque. A cela s'ajoute pour la réduction de coûts, l'option des camions éclectiques pour le transport. L'exploitation se déroule en plusieurs phases sur une période allant de 2022 à 2040. La première phase (2022-2025) connaîtra une production de 2 à 3 millions tonnes/an de minerai de fer à acheminer par voie terrestre vers la wilaya de Béchar, pour arriver, à partir de 2026, à une production annuelle oscillant entre 40 et 50 millions de tonnes L'approche intégrée pour l'exploitation du gisement, ce dernier sera renforcé par un complexe sidérurgique dans la wilaya de Bechar, via un investissement d'un (1) milliard de dollar et qui sera réceptionné en 2026. Ce complexe industriel sera spécialisé dans la production des rails et des profilés en acier, notamment. Cette usine compte également plusieurs unités de traitement et de transformation du fer, et d'autres de fabrication de wagons pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet vers Bechar et le complexe sidérurgique de Bethioua (Oran). Quel est la rentabilité du fer de Gara Djebilet au cours mondial du fer brut de novembre 2023 devant tenir compte du coût et de l'évolution vecteur prix au niveau international et prévoir des coûts supplémentaires pour protéger l'environnement ainsi qu'une formation pointue , étant loin pour ce genre d'investissement une main d'œuvre non qualifiée, l'université de Béchar devant être associée. En prenant l'hypothèse optimiste, d''un cours de 130 dollars la tonne Pour la phase préliminaire de trois millions de tonnes le chiffre d'affaires serait de 390 millions de dollars, pour le profit net, devant retirer les coûts importants de 50% selon les normes internationales et la part du partenaire étranger 49%, restant à l'Algérie environ 100 millions de dollars. Pour un million de tonnes/an, c'est un montant dérisoire de 130 millions de dollars restant à l'Algérie en tant que profit net seulement 33 millions de dollars. La seconde phase entre 2026/2030 verrait une production entre 40/50 millions de tonnes avec une augmentation progressive entre 2030/2040. Pour une exportation brute de 30 millions de tonnes, nous aurons un chiffre d'affaires de 3,90 milliards de dollars. Ce montant c'est le chiffre d'affaires et non le profit net auquel on doit soustraire les coûts très élevés représentant environ 50% du chiffre d'affaires, soit 1,95 milliard de dollars, à se partager, selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie pour le profit net environ 995 millions de dollars, et ce, pas avant 2030.. Le 09 mai 2022, le ministre des Mines (source APS) annonce officiellement que la réalisation du projet de Gara Djebilet nécessitera la réalisation de plusieurs installations, ayant un coût variant entre 1 et 1,5 milliard de dollars par an, soit en finalité entre 10/ 15 milliards de dollars sur une période de plusieurs années car l'investissement est hautement capitalistique. Le montant total des investissements nécessaires, sous réserve de la maîtrise du projet dans le temps , donc pas de réévaluation, pour le développement du gisement de Gara Djebilet pour l'extraction et le traitement de 20 millions de minerai et la production de 16 millions de tonnes de pellets, il est de l'ordre de 8,5 milliards de dollars US dont 2 milliards pour les installations annexes. Si l'on prend une moyenne de 8 milliards de dollars, le retour en capital sera entre 8/ 10 ans après le fonctionnement du projet. L'exploitation du fer brut de Gara Djebilet ne procurera pas de rente, contrairement au segment hydrocarbures, mais un taux de profit moyen devant donc descendre à l'aval de la filière . En effet, en décembre 2023, le prix de l'acier s'établit à 875 dollars la tonne et le prix du fer s'établit à 121, dollars la tonne, le prix de l'aluminium à 2170 dollars La fabrication d'aluminium nécessitant une grosse quantité d'énergie, son prix est étroitement lié à celui du gaz/pétrole ; le prix de l'aluminium s'établit à 2170 dollars la tonne, le prix du cuivre à 8109 dollars la tonne, le prix du plomb à 2154 dollars la tonne; le prix du zinc à 2463 dollars la tonne, ; le prix du laiton un alliage de cuivre et de zinc à 6 650 dollars la tonne et le cours de l'inox est de 2 500 dollars la tonne.

En conclusion les instructions du président de la république est d'éviter l'exportation du fer à l'état brut qui ne procure que peu de valeur ajoutée mais de le transformer en produits nobles afin de dynamiser à la fois l'économie nationale et procurer plus de devises. Aussi l'on devra descendre à l'aval de l'arbre généalogique, les aciers spéciaux, pour avoir une grande valeur ajoutée mais nécessitant une formation pointue et de lourds investissements (plusieurs milliards de dollars), ces segments étant contrôlés par quelques firmes multinationales au niveau mondial, étant impossible d'exporter sans un partenariat avec des firmes de renom.

ademmebtoul@gmail.com

MANIFESTATION MONSTRE DES HOUTHIS À SANAA

«Les Américains ne nous arrêteront pas»

Le 29 décembre, les rebelles yéménites se sont réunis en grand nombre à Sanaa en soutien à la cause palestinienne et aussi s'opposer à la coalition internationale dirigée par Washington en Mer Rouge.

Les manifestants entonnaient le slogan «avec vous jusqu'à la victoire, les Américains ne nous arrêteront pas». Décidément, les rebelles yéménites ne craignent pas la coalition internationale pilotée par Washington pour empêcher leurs attaques en mer Rouge. Le 29 décembre, à Sanaa capitale du Yémen, les Houthis ont organisé une manifestation monstre, rassemblant des milliers de personnes. En solidarité à Gaza et contre la coalition maritime sous tutelle américaine, les partisans des Houthis se sont réunis en grand nombre dans la capitale yéménite avec comme slogan «avec vous jusqu'à la victoire et les Américains ne nous arrêteront pas». A ce propos, le porte-parole du mouvement yéménite Yahya Saree a tenu à préciser la position de l'organisation. Dans un message publié sur la plateforme X le 29 décembre, il a déclaré que «les forces armées yéménites avertissent l'ennemi américain des conséquences de toute escalade contre notre pays et notre peuple», tout en avertissant les alliés des Etats-Unis qui rejoignent la coalition de «protection des navires de l'ennemi sioniste». «L'ennemi américain doit tenir compte des avertissements», a-t-il martelé. Malgré la coalition, les attaques des Houthis continuent en Mer Rouge Il a de surcroît prévenu que les forces houthis «n'hésiteront pas à prendre tout ce qui est nécessaire pour défendre et faire face à toute agression», tout en indiquant qu'elles étaient «militairement prêtes



Manifestation à Sanaa organisée par les Houthis.

à mettre en œuvre les directives du commandant Abdul Malik Badr al-Din al-Houthi [le leader de l'organisation]». Enfin, le porte-parole du mouvement a appelé à s'unir autour de la cause palestinienne. Le 22 décembre dernier, les Houthis avaient déjà organisé une importante manifestation dans le centre de la capitale yéménite, clamant «la coalition pour protéger les navires israéliens ne nous intimide pas». Depuis le 18 décembre, Washington a annoncé la création de la force maritime en mer Rouge «Prosperity Guardian», rassemblant en principe 20 pays. Mais de nombreux alliés occidentaux ont refusé d'y participer ou d'y envoyer des navires de guerre, n'y contribuant finalement qu'avec l'envoi d'officiers. La formation de cette coalition n'a pas empêché les rebelles houthis de continuer de cibler des cargos naviguant en direction d'Israël.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Le Maine déclare à son tour Trump «inapte»

L'ÉTAT américain du Maine a annoncé que Donald Trump ne figurerait pas sur les bulletins de la primaire républicaine en vue de la présidentielle de 2024, une semaine après une décision similaire dans le Colorado, en lien avec l'assaut du Capitole en 2021. «Il n'est pas apte à la fonction de président» au titre du 14e amendement de la Constitution, qui exclut de toute responsabilité publique les personnes s'étant livrées à des actes d' «insurrection», a déclaré le 28 décembre dans un document officiel la secrétaire démocrate de l'État du Maine Shenna Bellows, chargée de l'organisation des élections. «Je n'arrive pas à cette conclusion à la légère», a-t-elle ajouté, estimant que l'assaut du Capitole, siège du Congrès américain, avait été commis «sur ordre, en toute connaissance et avec le soutien du président sortant». La décision sera «suspendue» en cas de contestation judiciaire, a-t-elle précisé. Ce qui devrait être le cas, le porte-parole de Donald Trump ayant annoncé, dans la foulée, sa volonté de contester en justice la décision. Cette dernière pourrait faire l'objet d'un recours final devant la Cour suprême des États-Unis. Donald Trump a rapidement condamné une décision prise selon lui par «une gauchiste radicale», «ardente partisane» de Joe Biden, l'actuel président et prochain candidat démocrate, sauf surprise, à l'élection de 2024. «Nous assistons en direct à une tentative de vol d'une élection et à la privation du droit de vote de l'électeur américain», a encore dénoncé Donald Trump via son équipe de campagne. Le milliardaire républicain avait remporté en 2020 l'un des grands électeurs (chargés d'élire le président et le vice-président



Donald Trump le 16 décembre 2023.

américain) du Maine, et la décision de Shenna Bellows, si elle est effectivement appliquée, serait donc porteuse de lourdes conséquences en cas de présidentielle serrée.

EN ATTENDANT LA COUR SUPRÊME

Le 6 janvier 2021, des centaines de partisans de Donald Trump avaient pris d'assaut le Capitole, sanctuaire de la démocratie américaine, pour tenter d'y empêcher la certification de la victoire de son adversaire démocrate Joe Biden. Donald Trump et ses plus fervents partisans contestent toujours les résultats de l'élection de 2020. L'ex-président a été inculpé le 1er août au niveau fédéral puis le 14 août par l'État de Géorgie, accusé d'avoir tenté d'obtenir l'inversion des résultats de l'élection de 2020. Plusieurs procédures ont été lancées dans divers États du pays pour barrer la route au grand favori des primaires républicaines. Si le Michigan et le Minnesota les ont rejetées, la Cour suprême du Colorado a elle été la première, la semaine dernière, à déclarer Donald Trump inéligible en raison de ses agissements lors de l'assaut du Capitole. La décision du Maine, comme celle du Colorado, ne porte à ce stade que sur les primaires républicaines tenues dans les deux États, prévues le 5 mars parmi une quinzaine d'États, lors du «Super Tuesday». «Les électeurs du Maine devraient pouvoir décider de qui gagne l'élection, pas la secrétaire d'État», a fustigé Susan Collins, la sénatrice républicaine du Maine, dans un post sur X (ex-Twitter), appelant à «annuler» cette décision. Comme elle, de nombreux élus républicains ont condamné cette nouvelle décision d'inéligibilité. «Les démocrates aiment tellement la «démocratie» qu'ils sont prêts à tout faire pour empêcher les électeurs de voter contre leur opposant», a ainsi accusé le sénateur texan Ted Cruz. «Cela ouvre la boîte de Pandore. Un secrétaire d'État républicain pourrait-il disqualifier Biden pour l'élection ? Car il a laissé huit millions de personnes entrer illégalement», a également abondé sur X le gouverneur de Floride Ron DeSantis et rival de Trump pour la primaire républicaine, évoquant la crise migratoire à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

«TERRE INCONNUE»

Côté démocrate, Jared Golden, élu du Maine à la Chambre des représentants, a lui aussi critiqué cette décision : «Nous sommes une nation de droits, et donc, tant qu'il n'est pas reconnu coupable, il devrait être autorisé dans le scrutin», a-t-il estimé sur X, indiquant avoir voté en faveur d'une mise en accusation de l'ancien président pour son rôle dans l'assaut du Capitole. Dans leur décision enjoignant aux autorités électorales de retirer le nom de Donald Trump des bulletins pour les primaires républicaines en 2024, les juges du Colorado avaient dit être «conscients d'avancer en terre inconnue». Joe Biden avait réagi à cette décision en jugeant que Donald Trump avait «assurément soutenu une insurrection». «Il n'y a aucun doute là-dessus, aucun», avait-il déclaré. Le Parti républicain du Colorado a demandé le 27 décembre à la Cour suprême des États-Unis de réexaminer cette décision, ce qui pourrait permettre de trancher le sujet dans tous les États où des procédures similaires ont été initiées. Tant que la Cour suprême ne se sera pas prononcée, les bulletins devront encore inclure le nom de l'ex-président Trump, dans le Colorado comme dans le Maine.

R. I

TOURISME À BOU SAÂDA

Maison d'hôte, une formule à promouvoir

Pendant la période des vacances d'hiver, la ville de Bou Saâda, située au sud de la wilaya de M'sila, connaît, un important afflux de touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays ayant opté pour une formule de logement de plus en plus populaire, celle, en l'occurrence, de l'hébergement chez l'habitant.

Cette formule qui consiste à mettre à la disposition d'une personne ou d'un groupe de personnes une habitation avec prestations, contre paiement, semble, en effet, prisée par les touristes souhaitant passer des vacances dans la « cité du bonheur » à des prix compétitifs, tout en profitant du confort d'une habitation aménagée, ainsi que de visites de divertissement et de découverte des monuments et historiques qui abondent dans la wilaya de M'sila, en général, et dans la commune de Bou Saâda, en particulier.

Ahmed Belamri figure parmi ceux qui ont expérimenté avec succès ce type d'investissement qui semble exercer beaucoup d'attrait auprès des résidents de la ville de Bou Saâda, en particulier dans les rangs des jeunes.

M Belamri a, en effet, transformé sa demeure, située dans le vieux quartier de Safsaf, au centre-ville, en lieu privilégié pour recevoir des touristes.

« C'est surtout ma passion pour le tourisme qui m'a incité à investir dans le domaine », affirme-t-il, ajoutant que la formule de l'hébergement chez l'habitant lui a offert l'occasion de créer des postes de travail en employant un personnel spécialement chargé de gérer son projet.

Pour M. Belamri, «il n'est pas étonnant que de tels projets se soient développés car ils ne se limitent plus à fournir le gîte, mais s'étendent à la fourniture de repas traditionnels très appréciés dans notre région, tels que le «Zviti» (plat se mangeant chaud, préparé à base de galette, de piments, d'ail, de tomates, parfumées à la coriandre fraîche et d'huile d'olive, le tout broyé dans un récipient traditionnel en bois appelé Mahras), la «Chakhchoukha», ou encore le «Aïch», ainsi qu'à des visites destinées à faire connaître les zones touristiques de Bou Saâda et à les promouvoir.



Dans le même contexte, le chef de la daïra de Bou Saâda, Karim Amedjkouh, a indiqué que cette formule a « permis de couvrir une partie des besoins du parc hôtelier de la ville, connue pour son activité touristique », et « contribué à créer des emplois directs et indirects, notamment pendant les périodes de vacances ».

Le même responsable a souligné que les autorités locales « s'efforcent d'exploiter cette formule d'hébergement chez l'habitant, de manière à promouvoir davantage le tourisme dans la région, et à suivre le rythme observé ces dernières années en matière de développement de ce secteur ».

QUATRE AUTORISATIONS DÉLIVRÉES POUR L'EXPLOITATION DE CETTE FORMULE, PLUSIEURS AUTRES À L'ÉTUDE

La direction du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de M'sila œuvre à l'organisation de cette activité, selon le directeur local du secteur, Ryad Kacimi, qui a indiqué que ses services ont récemment délivré, à Bou Saâda ville, quatre autorisations officielles d'exploitation au profit d'autant de demeures répondant aux conditions requises pour cette formule.

Quatre autres demandes sont en cours d'étude par la commission de wilaya chargée du suivi de l'opération, a ajouté le même responsable, précisant que les membres de cette commission inspecteront le lieu désigné pour l'exercice de l'activité touristique, et vérifieront, préalablement à la délivrance d'un agrément, si toutes les conditions spécifiées dans la circulaire interministérielle (ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et ministère du Tourisme et de l'Artisanat), à l'exemple de l'obligation pour le requérant de posséder un titre de propriété et de la mise à disposition des visiteurs de tous les équipements nécessaires à leur séjour.

M. Kacimi a également assuré que ses services « s'emploient à fournir toutes les facilités nécessaires aux personnes souhaitant investir dans cette formule, compte tenu de son importance en termes de services fournis aux touristes et de promotion des atouts touristiques de la région de Bou Saâda ».

Lyès, un père de famille venu d'Alger, a estimé que les sommes à payer pour bénéficier de cette formule sont « appropriées et attractifs » au regard des services rendus en échange, surtout dans une si belle région aux paysages si pittoresques et si dépaysants ».

Smaïl, un jeune expatrié, déclare, pour sa part, que la diversité des programmes touristiques accompagnant cette formule « permet de profiter pleinement de la beauté de la région », avant de souligner que le tourisme intérieur est « devenu attrayant pour la communauté algérienne vivant à l'étranger, surtout en fin d'année ».

R.R

LANCEMENT DES JOURNÉES DE CAMPING À NAÂMA

Environ 1.000 jeunes participent

SOUS le slogan « avec nos mains nous protégeons nos terres », a débuté, avant-hier, la première édition du camping national, à l'oasis de Tiout, dans la wilaya de Naâma. Cet évènement qui s'étend sur trois jours, connait la participation d'environ 1.000 jeunes des deux sexes, tous amateurs de randonnées et de camping venus de différentes wilayas du pays.

La manifestation, organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et qui coïncide avec le lancement de la saison du tourisme saharien, vise à promouvoir les circuits et les sites naturels, archéologiques et historiques de la wilaya de Naâma. Elle a pour objectif aussi d'inciter les visiteurs à explorer cette destination touristique, en plus de programmer des activités récréatives et des rencontres de connaissance et d'échanges entre les jeunes, selon le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Djamel Afir.

Le programme concocté à cette occasion comprend une opération de boisement, des sessions de formation sur le camping, l'alpinisme, les sports de plein air, les premiers secours, en plus d'actions de volontariat portant sur le nettoiement et la protection de l'environnement.

Au menu aussi, figure des randonnées au niveau de circuits aménagés et autres montagneux à travers l'oasis, l'ancien palais de Tiout, les hauteurs d'Ain Aïssa, la montagne de Makthar et la zone d'extension touristique de Sidi Boudjemaa, ainsi que des visites aux monuments de l'écrivaine Isabelle Eberhardt et aux stations de gravure rupestre, précise la même source.

La manifestation, qui s'étend sur trois jours, est organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports avec la participation de clubs et associations sportives, touristiques et culturelles de diverses wilayas du pays, ainsi que des dizaines de familles.

Elle offre également l'occasion de visiter des expositions de produits artisanaux, explique a conclu la même source.

R.R

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE À TAMANRASSET

Plus de 1.900 abonnés raccordés

DANS L'OPTIQUE de l'amélioration du haut débit d'Internet, plus de 1.900 abonnés bénéficient des prestations du réseau fibre optique dans la ville de Tamanrasset, ont fait savoir, avant-hier, des responsables de la direction opérationnelle d'Algérie télécom.

L'opération de raccordement des différents quartiers du chef-lieu de wilaya au réseau de fibre optique a été lancée au cours de l'année 2020, dans l'objectif d'assurer une amélioration du haut débit d'Internet, a expliqué la responsable de la communication à AT, Charfawi Soumaya.

Quatre structures de base technique ont été réalisées pour renforcer le raccordement au réseau de fibre optique, réparties à travers les différents quartiers, selon la même source.

En outre, dans le même contexte, la polyclinique du quartier Sersouf , et le service d'hémodialyse du quartier Adrian , ont bénéficié du réseau de fibre optique pour assurer une meilleurs prise en charge des soins et l'échange d'informations entre médecins, notamment pour les besoins du diagnostic, a-t-elle ajouté.

Un nombre de 16 700 clients bénéficient également du service de la 4G LTE à travers la wilaya de Tamanrasset, y compris des zones éparses à l'instar du village de Salbourak (80 km du chef-lieu de wilaya) et Taghmout (30 km au nord de Tamanrasset), ce qui contribue au désenclavement et à faciliter la communication entre les populations de ces zones reculées.

Des espaces commerciaux de l'entreprise Algérie Télécom ont été ouverts dans les communes de Tazrouk, In Amguel et Abalesa au profit des habitants de ces collectivités et ceux des différents villages reculés, a-t-elle fait savoir.

R.R

«TAHT EL HISSAR » DU TR DE SKIKDA AU 16E FNTP

La résilience des Algériens face au colonialisme

La pièce « Taht El Hissar » (état de siège) mise en scène par Karim Boudechiche et produite par le Théâtre régional de Skikda, a été présentée 16e Festival national du théâtre professionnel (FNTP) au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), traite la résilience du peuple algérien face au colonialisme français.

Adaptée du texte « Il n'y a pas de hasard » de Djamel Amrani, « Taht El Hissar », dont le texte été traduit par Habib Sayah et réécrit sur le plan dramaturgique par Saïd Boulmerka, la pièce plonge le spectateur dans le microcosme de la famille du docteur Mokrane, offrant une vision intime de la lutte du peuple algérien pendant la guerre de libération. Pendant 65 minutes, les membres de la famille, chacun engagé à sa manière dans la résistance, incarnent avec conviction le siège intérieur de la lutte, dépassant les défis imposés par l'armée coloniale.

Au sein d'une cité assiégée par les forces militaires françaises, les membres de la famille ont manifesté leur engagement inébranlable envers la cause nationale, faisant face avec détermination aux moments de doute et d'incertitude. La pièce met en exergue la grandeur du peuple algérien, mettant en avant la nécessité de la discrétion dans toute action en soutien au mouvement national. La famille du docteur Mokrane, tout en incarnant cette conviction profonde, a également illustré que la lutte pour la liberté génère courage, loyauté et bravoure.

Sous une apparence neutre aux yeux des autorités coloniales éminentes, le docteur Mokrane se révélait être le patriarche engagé et respecté de la famille. Les membres de cette dernière, sans divulguer mutuellement leur engagement clandestin, ont découvert avec fierté que le docteur Mokrane occupait un rôle central en tant que mentor du groupe de fedayins.

Les performances notables des comédiens, dont Djouhra Draghla, Saber Amior, Abderraouf Boufenar, et Racha Saadallah, ont porté avec succès la densité du texte, transmettant de manière poignante les





émotions des personnages. La scénographie, l'éclairage judicieux et la bande son, sous la direction d'Abdeladim Khomri, ont contribué à créer des atmosphères évocatrices, plongeant le public dans l'univers complexe de la lutte pour l'indépendance.

La conception scénographique, l'éclairage astucieux et la bande son, dirigés par Abdeladim Khomri, ont conjointement contribué à instaurer des ambiances suggestives. Ainsi, "Taht El Hissar" a plongé de manière approfondie dans les motivations intérieures des personnages, dévoilant les impulsions qui les ont propulsés en avant, dans l'aspiration à voir l'Algérie accéder enfin à la liberté et à l'indépendance. Au cours du débat qui a suivi la représentation, certains critiques et hommes de théâtre ont reproché au metteur en scène un manque de concordance avec les "faits réels de la révolution". Cette divergence a suscité des interrogations quant à la fidélité historique de l'œuvre, alimentant ainsi un débat parmi les spectateurs avertis.

Par ailleurs, l'utilisation du refrain de la chanson d'Édith Piaf, "La Foule", a été considérée comme une décision artistique audacieuse mais controversée. Certains estiment que cette référence à une chanson française notoire peut être interprétée de manière ambivalente, déroutant potentiellement le public quant à son lien avec la trame historique de la pièce.

Les critiques ont également souligné le recours abusif à la cigarette sur scène, pointant du doigt une esthétique qui pourrait sembler dépassée et peu en phase avec les normes actuelles.

En dépit de ces réserves, Karim Boudechiche, le metteur en scène, a défendu son approche, soulignant une nouvelle perspective axée sur "l'aspect humain des fedayins algériens" et une exploration du côté psychologique de la Révolution algérienne. Il a également promis de prendre en compte les critiques constructives et d'apporter des ajustements pour améliorer l'authenticité de la pièce.

Il a aussi précisé qu'il avait voulu sortir des images clichées que l'on a des fedayins. Quant à la chanson La foule, il dira « ce n'était qu'une chanson française notoire, en référence à la musique que mettaient les paras français pour couvrir les hurlements des nationalistes algériens durant les séances de de torture.

Meriem Djouder

« HALLAQ ICHBILYA » DE HABEL BOUKHARI

Une réflexion sur l'amour, la liberté et la diversité culturelle

LA PIÈCE de théâtre « Hallaq ichbilya » adapté du « barbier de Séville » du dramaturge et écrivain français Beaumarchais « Le Barbier de Séville », a été interprétés, jeudi soir, dans le cadre de la compétition officielle de la 16e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), au Théâtre national algérien.

Produite par le Théâtre régional d'Annaba Azzedine Medjoubi, cette pièce, mise en scène par Habel Boukhari, traite plusieurs messages, dont le dialogue entre les civilisations et les religions. Elle construit également un pont artistique entre l'Occident et l'Orient, le Nord et le Sud.

La pièce met en scène histoire d'un seigneur de haute distinction mais téméraire, prétendant à une jeune femme, orpheline et placée sous tutelle. Mais le tuteur de Rosine (Hadjer Guermit), un médecin nommé Bartelo (incarné par Ouddini Mohamed Cherif), veut également l'épouser. Figaro (Attef Karim), un ancien du comte Almaviva et artiste forcé à changer de métier, s'est installé à Séville, comme barbier, qui veut épouser cette jeune femme.

Au fur et à mesure que l'histoire se déroule, des personnages comme ce professeur



de musique Don Bazil qui va l'aider à préparer son mariage, entrent en scène. Servi dans un langage dialectal local de Annaba, le spectacle est porté par des dialogues rendus dans registres comique, lyrique et ironique, avec une approche linéaire et horizontale pour illustrer les rapports sociaux entre les protagonistes.

La scénographie, œuvre de Toufik Kara, se base sur un décor « statistique » suivant l'unité de lieu notamment, pour restituer des éléments architecturaux du 18e siècle dans un style mettant en valeur le patrimoine bâti arabo-musulman et des touches artistiques mauresques.

Le metteur en scène a dit qu'il a choisi de supprimer l'entracte, initialement prévue dans la pièce originale en introduisant des expressions chorégraphiques et des danses traditionnelles, exécutées sur des airs musicaux malouf et flamenco.

En réponse à son choix d'un texte classique pour le remettre en scène, Habel Boukhari, a expliqué que sa volonté de « produire un spectacle alliant comédie, lyrisme et ironie, a motivé le montage de ce spectacle ».

Selon le metteur en scène, « le théâtre d'aujourd'hui a pris une direction complètement différente de celle qu'il avait autrefois chez les Grecs, qui en faisaient un moyen de divertir et de ravir les gens. Il est nécessaire de revenir à la véritable essence du théâtre d'antan, car le public doit apprécier et se divertir durant le spectacle ».

Dans cette pièce, le metteur en scène a « voulu enrichir le spectacle en utilisant un langage de dialogue raffiné, agrémenté d'une de nos langues algériennes, en particulier le dialecte d'Annaba. Cette touche a ajouté une dimension esthétique à la représentation », a-t-il confié. Et d'ajouter : « En travaillant académiquement sur de telles pièces classiques, nous offrons également une opportunité aux comédiens émergents de la jeune génération à Annaba, avec l'espoir de créer éventuellement un groupe spécialisé dans ce genre théâtral dans la région ».

M. D

MC ORAN :
Des difficultés en vue lors du mercato hivernal

UNE DEMANDE a été formulée par le MC Oran pour inscrire ses huit joueurs recrutés lors du mercato estival, mais qui ne sont pas encore qualifiés, en tant que « joueurs chômeurs » pour pouvoir exploiter les cinq licences autorisées lors du mercato hivernal, a-t-on appris vendredi de la direction de ce club de Ligue 1 de football. La même source a fait savoir qu'elle attendait l'ouverture de la plate-forme d'enregistrement des nouveaux joueurs, le 5 janvier prochain, pour inscrire les recrues en tant que « chômeurs » dans l'espoir de les qualifier dès cette date-là, qui coïncidera avec la 12e journée du championnat. La formation oranaise vient juste de bénéficier de la levée d'interdiction de recrutement de la part des Fédérations algérienne et internationale de football (FAF et FIFA) après avoir réglé ses contentieux financiers avec d'anciens joueurs et entraîneurs locaux et étrangers, rappelle-t-on. Cependant, le club est exposé à l'éventualité de qualifier seulement cinq de ses huit recrues estivales si sa demande de les considérer comme joueurs chômeurs venait d'être rejetée. Ce n'est pas tout, puisque les cinq joueurs en question attendront le début de la phase retour pour commencer la compétition car ils seront considérés comme des recrues hivernales, précise-t-on encore de même source. Une éventualité qui compliquera davantage la mission des « Hamraoua » qui rencontrent des difficultés énormes pour suivre le rythme du championnat de l'élite comme l'atteste leur 14e position au classement avec seulement six points (1 victoire, 3 nuls et 4 défaites), tout en comptant deux matchs en moins. Une situation due, selon leur entraîneur Kheireddine Madoui, aux « limites de l'effectif en place composé de seulement 16 joueurs ». Le MCO qui rend visite à l'ES Sétif, ce vendredi (16h00) dans le cadre de la 11e journée du championnat, s'est offert, au cours du mercato estival les services de huit joueurs, mais sans pouvoir les qualifier dans ses rangs. Il s'agit des deux gardiens de buts, Boukrit et Della, ainsi que les joueurs de champ, Belharane, Benboulaid, Dehar, Guenina Oukaci et Motrani.

JS KABYLIE / SOLIDARITÉ
Une aide financière au MC El-Bayadh

LA JS KABYLIE a accordé, mercredi, une aide financière au MC El-Bayadh, en signe de solidarité suite au tragique accident de la circulation dont le club de Ligue 1 Mobilis de football a été victime récemment causant la mort au gardien de but Zakaria Bouziani et à l'entraîneur adjoint Khaled Meftah, a indiqué un communiqué publié par la cellule de presse et de communication de la wilaya. Le wali d'El-Bayadh, Noureddine Belaribi, a reçu dans son cabinet le président de la JS Kabylie Achour Cheloul, en présence du président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), du président du MC El-Bayadh, représentant de l'Assemblée populaire nationale, Benamara Baghdad, et le président-directeur général de la société Mobilis, Chawki Boukhazani. La réunion a également vu la présence du personnel administratif du Mouloudia, le directeur de wilaya des postes et télécommunications, ainsi que les cadres locaux de Mobilis, au cours de laquelle, la délégation de la JSK a présenté ses condoléances au wali de la wilaya et aux membres du club du MC ElBayadh, ainsi qu'aux joueurs, au staff du Mouloudia et à son président, et a offert une aide financière aux victimes de l'accident, précise la même source. Pour rappel, la délégation du MCEB avait été victime d'un accident de la circulation au niveau de la wilaya de Tiaret alors qu'elle se rendait à Tizi-Ouzou pour affronter la JSK, vendredi passé, suite à quoi la partie et toutes les autres comptant pour la 11e journée ont été reportées.

LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE) :

Big Derby USMA-MCA : tout ça pour ça ?

Folle ambiance dans les tribunes, petit spectacle sur le terrain. Le derby tant attendu entre l'USM Alger et le MC Alger, qui s'est joué vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 11e journée de Ligue 1 Mobilis, s'est finalement soldé par un nul sur toute la ligne à l'exception du spectacle dans les tribunes, au moment où malgré l'infériorité numérique, la lanterne-rouge ES Ben Aknoun a réussi à ramener un bon résultat nul (1-1) de son périlleux déplacement chez l'US Biskra.



En dépit de quelques occasions, de parts et d'autres, les Usmistes et les Mouloudéens n'ont pu se départager dans cette chaude empoignade, marquée par un spectacle grandiose dans les tribunes et terne sur la pelouse. Un nul qui fait plus l'affaire du Doyen, ayant ramené un point de l'extérieur, et qui conforte sa première place au classement général par un 28e point, alors que l'USMA reste scotchée à sa 13e place, avec sept unités au compteur. En même temps que ce grand derby algérois, la lanterne-rouge ES Ben Aknoun est allée chercher un bon résultat nul (1-1) de son périlleux déplacement chez l'US Biskra, où elle avait commencé par mener (1-0), grâce à Zaouche (20'), avant de concéder l'égalisation devant Zeghnoune (45'+4). Les Algérois, auteurs d'une belle prestation chez les Zibans, auraient peut-être pu aspirer à un meilleur résultat, mais le fait d'avoir été réduits à dix à partir de la 37e minute de jeu a quelque peu freiné leur élan. Mais ce bon résultat, obtenu dans la difficulté, devrait faire le plus grand bien à l'Etoile, surtout sur le plan psychologique, car il lui redonne confiance en sa capacité à réussir le maintien parmi l'élite. En attendant, l'ESBA qui avait tenu en échec le CRB lors de la précédente journée, quitte la dernière place du classement général, qu'elle occupait seule jusque-là, et rejoint l'US Souf à l'avant-dernière place, avec quatre points pour chaque club. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'USM Khenchela s'était hissée à la quatrième place du classement général, en battant l'ASO Chlef (2-1), alors que le Paradou AC a été tenu en échec à domicile par une coriace équipe de la JS Saoura (0-0). Un résultat qui fait beaucoup plus l'affaire des Bécharois, car ayant consolidé leur place de Dauphin par un précieux 19e point, alors que le PAC a laissé filer une excellente opportunité d'accrocher le podium, se contentant finalement de partager sa quatrième place avec le CRB, le CSC, et l'USMK, tous ex-aequo avec seize unités au compteur. Les bonnes opérations du jour sont à mettre à l'actif du NC Magra, et surtout de l'Entente de Sétif, dont la courte mais précieuse victoire (1-0) contre le MC Oran, l'a propulsée à la troisième place du classement général, avec 17 points. Un but signé Lahemri sur pénalty à la 62e minute de jeu, et c'est pratiquement au moment que Dahmane avait offert la victoire au NCM face à l'USS, également sur pénalty (1-0/65'). Le bal de cette 11 journée de Ligue 1 s'était ouvert jeudi soir, avec un duel de sommet tableau, entre le CR Belouizdad et le CS Constantine et l'avantage a finalement tourné en faveur des Algérois, l'ayant difficilement emporté (2-1). Wamba avait commencé par s'offrir un doublé aux 16' et 66', alors que les Constantinois avaient attendu les vingt dernières minutes de la rencontre et l'entrée en jeu de Khaldi pour réduire le score (72'). Un précieux succès pour le Chabab, car il lui permet de rejoindre son adversaire du jour à la quatrième place du classement général avec 16 points, mais avec trois matchs en retard, alors que le CSC n'en compte qu'un. Les péripéties de cette 11e journée s'achèveront le 16 janvier prochain, avec le déroulement du huitième et dernier match inscrit à son programme et qui mettra aux prises la JS Kabylie et le MC El Bayadh.

RÉSULTATS DE LA 11E JOURNÉE

USM Alger - MC Alger 0 - 0
US Biskra - ES Ben Aknoun 1 - 1
USM Khenchela - ASO Chlef 2-1
Paradou AC - JS Saoura 0-0
NC Magra - US Souf 1-0
ES Sétif - MC Oran 1-0
CR Belouizdad - CS Constantine 2-1
JS Kabylie - MCE El-Bayadh (mardi 16 janvier 2024)

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST- 9E JOURNÉE) :

Bonne opération de la JSB Menaiel et l'O. Magrane

C'EST la JSBM qui réalise la meilleure opération de cette journée en allant à Constantine damer le pion au MOC (2-0), sur un doublé inscrit en 1re mi-temps. Une victoire qui lui permet de rejoindre provisoirement en tête du classement, l'O. Akbou qui jouera demain samedi un match capital devant l'USM Harrach, scotchée à la 15e et avant dernière place. Quant au MOC, cette défaite à domicile lui fait perdre quelques précieux points au classement et l'écarte de son principal objectif à savoir l'accession parmi l'élite. L'autre victoire signée à l'extérieur a été l'œuvre du nouveau promu, l'O. Magrane sur le terrain du MC El-Eulma. Ce succès est le bienvenu pour l'OM qui s'extirpe de la zone de turbulences. L'autre club du Sud algérien, l'IRB Ouargla s'est également imposé face à l'AS Khroub (1-0) en remontant à la 8e place, tout en enfonçant davantage les Khroubis dans les profondeurs du classement. L'IBK Khechna qui a occupé quelques semaines le fauteuil de leader avant de faire du surplace, s'est réveillé brutalement en battant l'ES Ghozlane (4-0) et remonter du coup à la 3e place à deux longueurs seulement des co-leaders. Le derby de l'est algérien entre le MSP Batna et le HB Chelghoum-Laid s'est terminé sur un score de parité (2-2), laissant les deux équipes conserver leur place respectivement aux 4e places (MSPB) et 5e (HBCL). Cette journée se poursuivra samedi avec des sorties difficiles des équipes du bas du tableau notamment l'USM Harrach, l'AS Ain M'lilas et l'USM Annaba, dont la défaite est absolument interdite.

APRÈS AVOIR DÉVOILÉ SA LISTE DES « 26 » POUR LA CAN 2023, EN FIN DE JOURNÉE DE VENDREDI

Belmadi va devoir convaincre ce matin en conférence de presse

Que dire de ce groupe choisi par le sélectionneur national en prévision du tournoi continental en Côte d'Ivoire sinon qu'il a plus que fière allure. Qu'il inspire confiance et optimisme au vu de la réaction positive du large public algérien quant au choix du driver national qui aura toutefois à passer un oral aux apparences tranquilles à priori

Par Azouaou Aghiles

La CAN, dans son édition ivoirienne, est bel et bien lancée du côté des Verts maintenant que l'on connaît l'effectif, ou les « 26 » au lieu des « 27 » permis par les règlements de la Caf (on nous expliquera sûrement pourquoi) qui aura la lourde responsabilité de représenter le football algérien avec l'objectif de réaliser le meilleur parcours possible. Soit les tous premiers rôles à entendre Djamel Belmadi qui, après une longue réflexion (d'où une polémique qui n'avait pas lieu d'être), a fait ses choix en optant pour les meilleurs joueurs actuellement à disposition. A moins de deux petites semaines du plus prestigieux tournoi biennal inter-nations de football en Afrique, les choses ont commencé même si certains noms ne sont pas encore arrivés et l'ultime stage de préparation (au Togo, ndlr) ne devant débuter que dans quelques jours. Pourquoi 26 et pas 27 ? La question ne se pose pas vraiment. En tout cas pas quand on dissèque cette



liste de grande qualité, savant mélange de talent, de jeunesse et d'expérience. Tout pour monter un onze capable de répondre aux attentes populaires. Qui a les moyens techniques de ses objectifs. Par exemple mériter le statut de favoris à défaut d'un sacre continental néanmoins attendu. Possible. Dans ses cordes. Après donc mûre réflexion, l'artisan de l'exploit de 2019 en Egypte, est, comme on le pressentait, resté lui-même. Fidèle à ses convictions et ses constantes. Façon de rappeler qu'il n'aime pas les surprises et il n'y en a pas eu en battant le rappel des habituels cadres. Sont là, les Mahrez, Slimani, Feghouli, Bensebaïni, Mandi, Zerrouki, Atal, Bennacer (longtemps absent des dernières sorties de l'EN en raison de la grave blessure au genou contracté avec son club, l'AC Milan) et dont le retour ne peut que faire du bien, voire M'Bolhi, Bounedjah ou Belaïli longtemps dans le doute. Côté nouveaux arrivés, on retrouve également, sans surprise, la jeune vague composée des Amoura, Gouiri, les Aït-Nouri, Chaïbi, Aouar, Guitoun et … Larouci (peut-être la seule et unique surprise au vu de son statut à Sheffield avec deux petites apparitions seulement depuis octobre en Premier League anglaise) sur lesquels il fonde beaucoup d'espoirs même s'il s'agit de leur toute première expérience dans un tournoi de grande importance qu'ils vont découvrir dans des conditions extrêmes. L'autre petite surprise (on peut l'appeler comme ça) est ce joli clin d'œil pour la tour de contrôle de la défense et capitaine de l'USM Alger, Zineddine Belaïd, qui a fait ses preuves en Caf (il a été décisif dans le double exploit des usmistes algérois) et revient dans les plans de Belmadi dans un secteur sensible qu'est l'axe d'une arrière-garde algérienne qui a besoin d'un tel atout. En défense toujours, on notera le retour d'un certain M'Bolhi dont se sera surement la dernière CAN mais qui doit faire avec une concurrence nommée Mandréa qui s'impose en véritable N°1 dans les cages après ses dernières et belles performances. Même remarque, en attaque, pour Belaïli qu'on imagine désormais dans un rôle de joker où il peut être très utile. Emmenés par le vieux briscard Mahrez, dont c'est la 5e CAN, les Verts auront, on l'espère, toutes les cartes en mains. Et, surtout, les armes d'entrer, si tout va bien, dans le tournoi avec le costume de favori et, pourquoi pas, nous rappeler, à l'arrivée, aux bons souvenirs de ces liesses populaires de folie ayant suivi le sacre sur les bords du Nil. Le rêve est permis ! **A.A**

LA FAF NE FAIT PAS SEULEMENT DANS LES SANCTIONS

Des primes aux arbitres algériens s'ils atteignent les quarts de finale en CAN-2023 (Côte d'Ivoire)

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a promis des primes d'encouragement aux arbitres internationaux algériens retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), «s'ils atteignent les quarts de finale» de la 34e édition, rapporte l'instance fédérale mercredi dans un communiqué. «Le président Sadi a tenu à féliciter Lahlou Benbraham, pour ses prestations lors de la dernière Coupe du monde U17 de la FIFA, en tant qu'arbitre de la VAR, et a promis des primes d'encouragement à nos arbitres s'ils atteignent les quarts de finale de la prochaine CAN en Côte d'Ivoire», a indiqué la FAF sur son site officiel. A la CAN2023, l'arbitrage algérien sera représenté par les directeurs de jeu : Mustapha Ghorbal et Youcef Gamouh, les deux assistants : Mokrane Gourari et Abbés Akram Zerhouni, ainsi que Lahlou Benbraham comme arbitre de la VAR (Assistance vidéo à l'arbitrage). «Le président de la FAF Walid Sadi et les membres du Bureau fédéral ont tenu à transmettre leurs encouragements et leur soutien aux cinq arbitres algériens qui représenteront l'Algérie lors de la prochaine phase finale de la CAN-2023», ajoute la même source. «Les représentants de l'arbitrage algérien, en l'occurrence Mustapha Ghorbal, Youcef Gamouh, Mokrane Gourari, Abbes Akram Zerhouni, et Lahlou Benbraham qui étaient accompagnés par Mehdi Abid Charef, Directeur technique national de l'arbitrage (DTNA), ont été reçus en marge de la réunion du bureau fédéral qui s'est tenue ce mercredi 27 décembre 2023 au siège de la FAF, à Dely Brahim», conclut le communiqué.

Lors de la précédente édition de la CAN disputée au Cameroun en 2022, l'Algérie était également représentée par cinq arbitres : Mustapha Ghorbal (arbitre directeur), Mokrane Gourari (assistant), Abdelhak Etchiali (assistant), Lahlou Benbraham (arbitre VAR), et Mehdi Abid Charef (arbitre VAR).

INFOS- CAN-2023 (REPORTÉE À 2024) :

La Côte d'Ivoire avec ses stars à domicile . . .

LA CÔTE d'Ivoire pourra compter sur ses joueurs vedettes lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se tiendra à domicile du 13 janvier au 11 février, selon la liste dévoilée jeudi à Abidjan. Les attaquants Sébastien Haller (Dortmund) et Nicolas Pépé (Trabzonspor), le défenseur Wilfried Singo (AS Monaco) ainsi que les milieux Seko Fofana (Al-Nassr), Ibrahim Sangaré (Nottingham Forest) et Franck Kessié (Al-Ahli) font partie de la liste des Eléphants annoncée lors d'une conférence de presse par le sélectionneur, le Français Jean-Louis Gasset. Toutefois, l'attaquant de Galatasaray, Wilfried Zaha et le défenseur central du Besiktas, Eric Bailly, n'ont pas été appelés. La Côte d'Ivoire fait partie du groupe A, dans lequel elle défiera la Guinée-Bissau (13 janvier), le Nigeria (18 janvier) et la Guinée équatoriale (22 janvier).

. . . Forfait de Hamed Traoré (Bournemouth) pour le tournoi après avoir attrapé la malaria

LE MILIEU de terrain ivoirien de Bournemouth Hamed Traoré a été hospitalisé après avoir contracté la malaria et manquera la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2024), a indiqué son entraîneur dans le club anglais de Premier League vendredi. « Maintenant, il est sorti de l'hôpital et il est ici avec nous, mais d'un point de vue sportif, il sera absent pendant un moment », a expliqué Andoni Iraola, le technicien des « Cherries », 12es de Premier League. Traoré, souffrant, n'avait pas été retenu par le sélectionneur Jean-Louis Gasset dans sa liste en vue de la CAN organisée en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février. Le joueur de 23 ans formé en Italie est au repos et doit encore se soumettre à de nombreux examens médicaux : « (Les médecins) doivent vérifier que tout fonctionne bien, que son corps réagit correctement. Mais il sera absent pour plusieurs mois », a déclaré Iraola. L'entraîneur espagnol n'a pas dévoilé comment Traoré avait attrapé la malaria mais selon plusieurs médias, il aurait contracté cette maladie en novembre. Le milieu n'a plus joué depuis deux matches qualificatifs à la Coupe du monde en novembre contre les Seychelles (9-0) et la Gambie (2-0).

INFOS-VERTS . . . INFOS- VERTS . . . INFOS-VERTS . . . INFOS- VERTS . . . INFOS-VERTS . . . INFOS- VERTS . . .

Porte de sortie prestigieuse en vue pour Youcef Atal . . .

Au mois d'octobre, Youcef Atal a certainement vécu l'un des pires moments de sa vie. En pleine polémique après avoir partagé un post Instagram qui incitait à la haine envers la communité juive, il voyait la classe politique s'emparer du sujet et notamment un Christian Estrosi qui lui demandait des excuses publiques. Si le joueur a vite tenu à calmer les esprits, cela n'a pas empêché son club de le suspendre à titre provisoire et la justice de le condamner à dix mois de prison avec sursis ainsi que 45 000 euros d'amende. Il parait donc évident que l'international algérien va s'en aller cet hiver. Et une chose est certaine, sa cote de popularité n'a pas faibli sur le mercato puisqu'il susciterait l'intérêt de Besiktas selon les informations de Foot Mercato.

Mais il ne serait pas le seul joueur suivi à ce poste par le club stambouliote, qui serait aussi intéressé par Cédric Soares, qui n'entre plus dans les plans de Mikel Arteta à Arsenal. Outre Besiktas, Trabzonspor aurait aussi manifesté son intérêt pour le Portugais. Affaire à suivre.

. . . Pisté par l'OM et l'OL cet hiver, Saïd Benrahma préfèrerait la Cannebière !

Saïd Benrahma ne traverse actuellement pas sa meilleure passe. Malgré la victoire de West Ham sur la pelouse d'Arsenal jeudi soir (2-0), il n'a pas réussi à transformer son pénalty dans le temps additionnel. Pire, il apprenait le lendemain qu'il n'était pas sélectionné par Djamel Belmadi pour la prochaine CAN. Autant dire que l'international algérien, déclassé chez les Hammers, se verrait bien relever un nouveau challenge cet hiver. Cela tombe bien, il suscite de nombreux intérêts en France où l'OM, l'OL et Nice seraient très sensibles à son profil. Ciblé aussi au Qatar et en Arabie saoudite, celui qui n'a pas réussi à trouver le chemin des filets en Premier League cette saison souhaiterait cependant rejoindre Marseille dans les prochaines semaines selon l'Equipe. L'opération pourrait potentiellement se faire sur la base d'un prêt avec option d'achat mais le salaire du natif d'Aïn Témouchent pourrait poser problème. Autant dire que ce dossier est loin d'avoir rendu son verdict, avec plusieurs clubs qui pourraient mettre à mal les espoirs marseillais...



L'application de messagerie se débarrasse de son outil alimenté par ChatGPT, qui n'était rien d'autre qu'une expérience en demi-teinte.

Échec ou changement de stratégie ?

Discord va désactiver Clyde, son chatbot IA

Comme presque tout le monde en ce début d'année, Discord s'est laissé tenter par les programmes d'IA conversationnelle. Le résultat répondait au nom de Clyde, un chatbot auquel on pouvait accéder sur une petite sélection de serveurs en le mentionnant, comme n'importe quel autre membre (bien humain).
Mais voilà, plusieurs mois se sont écoulés, et l'engouement autour des outils alimentés par ChatGPT s'est quelque peu estompé. Il est temps pour de nombreux services de prendre du recul sur leur efficacité ou leur utilité.

Un nouveau membre singulier

Même si vous utilisez Discord, il y a de fortes chances que vous n'ayez jamais croisé Clyde. Ce bot est resté assez discret, stagnant dans sa phase de développement et de test, tous les serveurs n'y ont ainsi pas eu accès. Et, finalement, les choses n'iront pas plus loin, puisque l'éditeur a annoncé qu'il désactiverait son chatbot à partir du 1er décembre. « Les utilisateurs ne pourront plus invoquer Clyde dans les DM, les DM de groupe ou les chats de serveur », peut-on lire sur le blog de Discord.
Ce bot était alimenté par ChatGPT, il était donc capable de répondre à des questions, de tenir des conversations, et même de dénicher un GIF ou une image si on le lui demandait.
L'outil était assez bien conçu, et Discord mettait l'accent sur la convivialité. L'entreprise permettait également aux administrateurs de personnaliser le nom, l'avatar ou la biographie de Clyde sur leurs serveurs.
Cependant, tout n'était pas parfait. Le chatbot a eu, par exemple, la mauvaise idée de s'engager dans des sessions de flirt non sollicitées.
Ce qui a eu le potentiel de causer quelques déboires à Discord, qui est bien évidemment utilisé par des mineurs. Il pouvait également être un outil redoutable pour réaliser des arnaques, et a eu la fâcheuse tendance à générer des messages obscènes ou grossiers, du moins à ses débuts. Ce n'était franchement pas le membre d'un serveur le plus facile à gérer.

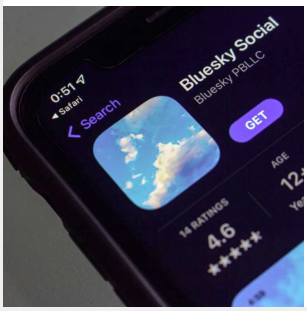
Un chatbot qui a besoin d'être monétisé ?

Bien que Discord n'ait pas précisé les raisons de cette mise à la retraite de Clyde, on peut supposer que l'expérience a permis de se faire une bonne idée de ses capacités et de ses limites.
Quoi qu'il en soit, l'entreprise ne semble pas en avoir fini avec cette technologie, affirme Kellyn Slone, directrice de la communication produit de Discord.
« Discord s'efforce continuellement d'apporter aux utilisateurs de nouvelles fonctionnalités et expériences », explique-t-elle à The Verge. « Clyde est une itération de ce travail, et nous sommes impatients de dévoiler de nouvelles expériences. »
Il est donc probable que l'IA générative apparaisse de nouveau dans l'application, mais peut-être sous une autre forme.
L'entreprise cherchera sûrement à la monétiser, en la rendant accessible aux utilisateurs Nitro ou aux serveurs boostés uniquement. En effet, l'utilisation des outils d'OpenAI, qui vient de remercier son PDG, n'est pas gratuite, et le temps de l'expérimentation sans frais supplémentaires se raréfie.

L'IA sur Discord, ce n'est tout de même pas fini

Pour le moment, les utilisateurs devront se tourner vers des développeurs tiers pour accéder à des outils génératifs ou des bots conversationnels.
Discord expérimente pour le moment une itération personnelle à chaque utilisateur de Clyde, permettant de générer du texte dans les conversations publiques et privées.
L'entreprise se focalise surtout sur des outils d'IA plus « concrets ». Depuis plusieurs semaines, les administrateurs de serveurs bénéficient d'AutoMod, un outil de modération automatique, utilisant des algorithmes plutôt performants, et qui semble faire ses preuves.
Discord pourrait aussi s'orienter un peu plus vers la génération d'images, avec des outils comme Avatar Remix.

Bluesky : le sosie de Twitter passe la barre des 2 millions d'utilisateurs



Le réseau social Bluesky fondé par Jack Dorsey, le créateur de Twitter, semble promis à un bel avenir.
Si Jack Dorsey n'est plus le patron de Twitter, devenu X.com, depuis déjà longtemps, il n'en reste pas moins attaché à l'idée de réseau social.
Et c'est pour cela qu'il réfléchit ces dernières années à la création d'un nouveau Twitter, mais cette fois décentralisé.
Une réflexion qui a donné naissance à Bluesky, un réseau social fonctionnel, mais qui n'est pour le moment disponible que sur invitation. Ce qui ne l'empêche pas de voir son nombre d'utilisateurs continuer à croître.

Une popularité encore à la hausse

Un réseau social peut-il fonctionner de manière décentralisée ? Oui, si l'on regarde l'expérience Mastodon.
Pour autant, aucune de ces plateformes n'a réussi à se hisser à la hauteur des plus grands comme X ou Facebook. Bluesky pourrait bien être le premier à réussir dans le domaine. Car les chiffres sont bons du côté de chez Jack Dorsey. Il y a deux mois, Bluesky annonçait ainsi avoir atteint les 1 million d'inscriptions. Nombre qui vient de doubler, puisque aujourd'hui, l'interface compte 2 millions d'abonnés, et ce alors qu'elle est encore privée.

Bluesky sera bientôt visible par tous

Et la plateforme pourrait bien prochainement commencer à attirer le regard du grand public. Actuellement, il n'est pas possible pour ceux qui n'ont pu s'inscrire de lire les messages postés sur ce réseau. Une situation qui va changer, une interface publique devant arriver pour Bluesky « d'ici à la fin du mois. »
De quoi donner le top départ d'une nouvelle success story ? Bluesky arrive en effet au bon moment, alors que le nombre d'utilisateurs actifs de X est en recul. Mais dans le même temps, l'expérience (pour le moment ratée) de Threads est dans toutes les têtes. Meta croyait pouvoir surfer sur la mauvaise réputation de Twitter pour lui voler son public, ce que le réseau social n'a absolument pas fait. Qu'en sera-t-il de Bluesky ?

Windows un jour contrôlé par la pensée ?



Un brevet déposé par Microsoft décrit un système de contrôle de Windows basé sur le décodage des ondes cérébrales. L'idée est de compléter de façon naturelle les interfaces gestuelles sur les ordinateurs et les casques de réalité virtuelle ou augmentée.

Le Windows du futur s'utilisera peut-être à la voix, avec des gestes et... par la pensée ! Il ne s'agit pas d'une certitude, mais d'une piste que laisse entrevoir un brevet récemment obtenu par Microsoft auprès du bureau américain des marques et des brevets (USPTO). L'idée est d'améliorer l'usage de l'OS et des applications en détectant l'intention de la personne via l'analyse des ondes cérébrales. Le dispositif permettrait notamment de jouer à des jeux, d'interagir avec les applications de réalité virtuelle ou augmentée, d'utiliser des logiciels de traitement de texte ou des navigateurs Web.

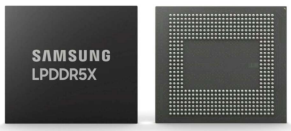
Le principe n'est pas de développer un système de commande cérébrale pour contrôler des fonctions en pensant précisément à une action. Microsoft envisage quelque chose de beaucoup plus naturel qui repose sur la détection de l'intention de l'utilisateur lorsque celui-ci se trouve dans un contexte donné.

Un système pensé pour les HoloLens

« L'état de l'application est automatiquement modifié pour s'aligner avec l'opération prévue telle que déterminée par les données neurologiques de l'utilisateur correspondant à son intention », peut-on lire dans le brevet. Il n'est pas précisé quelle méthode serait employée pour recueillir les données neurologiques, mais il est fait référence à l'électroencéphalographie, la magnétoencéphalographie et l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle.

Le document mentionne également un fonctionnement en tandem avec un contrôle gestuel, ce qui suggère une utilisation avec un casque de réalité virtuelle ou augmentée type HoloLens. Techniquement, il serait d'ailleurs plus aisé d'intégrer les électrodes nécessaires à l'interface neuronale qui décoderait l'activité cérébrale. Mais, comme il en va de tous les brevets, Microsoft protège avant tout une idée qui n'a pas forcément pour vocation de devenir une réalité. Pour l'instant du moins...

Cette nouvelle mémoire vive va booster tous les smartphones et les métavers



SAMSUNG a dévoilé sa puce LPDDR5X DRAM, une mémoire vive qui offre un gain de performance de 33 % et une baisse de consommation de 20 %. Elle est destinée à la prochaine génération de smartphones, ainsi que des applications en intelligence artificielle et des casques de réalité virtuelle et augmentée.

Samsung vient d'annoncer le lancement de sa mémoire vive LPDDR5X, de la DDR basse consommation (Low Power DDR) utilisée notamment dans les smartphones et tablettes. Le constructeur est le premier à sortir des modules LPDDR5X depuis l'annonce de la norme cet été.

Ces nouvelles puces, gravées en 14 nanomètres, ont une capacité de 2 gigaoctets et peuvent être combinées en packages de 64 gigaoctets pour les appareils les plus gourmands. La mémoire LPDDR5X dispose d'une bande passante de 8,5 gigabits par seconde (Gbps), soit un gain de vitesse de presque 33 % par rapport à la LPDDR5 (6,4 Gbps). Elle bénéficie aussi d'une réduction de 20 % de la consommation sur la précédente génération, et devrait ainsi améliorer l'autonomie des appareils mobiles.

Une mémoire aussi utilisée pour les casques VR, les serveurs et les voitures Pour promouvoir son nouveau produit, la firme coréenne n'hésite pas à mettre en avant les autres marchés croissants pour ce genre de mémoire, à commencer par l'intelligence artificielle, dans des serveurs et les voitures autonomes. Samsung mentionne également le métavers, étant donné que les casques de réalité virtuelle ou augmentée autonomes utilisent la LPDDR.

Des spécialistes du secteur estiment que Samsung pourrait inclure cette nouvelle mémoire dans son prochain smartphone Galaxy S22. Selon certaines rumeurs, la firme pourrait annoncer le nouveau mobile dès le mois de février 2022. Reste à voir si un tel calendrier est plausible avec la pénurie actuelle de semi-conducteurs...

Holoportation : Microsoft invente le téléphone du futur



DÉVOILÉE en mars dernier, la technologie Holoportation de Microsoft est un système de messagerie en réalité augmentée qui simule la présence physique d'une personne lors d'une conversation à distance. Ce système de téléportation virtuelle vient d'être optimisé pour fonctionner en mobilité. D'ici quelques années, Skype, la messagerie VoIP de Microsoft, pourrait bien nous permettre de nous téléporter. Pas physiquement, mais virtuellement, sous la forme d'avatars réalistes qui apparaîtront lorsque deux personnes entameront une conversation à distance. Le concept existe déjà dans les laboratoires de Microsoft Research. Il se nomme Holoportation et a été dévoilé en mars dernier.

Il s'agit d'un ensemble de caméras 3D disposées tout autour d'une pièce qui filment la personne en temps réel. Les différents flux vidéo sont assemblés de manière à concevoir un avatar réaliste qui va être transmis et projeté dans une autre pièce, en face de l'autre interlocuteur.

Les deux utilisateurs peuvent voir les avatars respectifs en réalité augmentée en chaussant une paire de lunettes HoloLens ou un casque Vive d'HTC. Ils peuvent se voir et se parler comme s'ils étaient dans la même pièce, mais ne peuvent pas se toucher.

Le système peut aussi enregistrer des séquences.

L'une des possibilités amusantes que l'on peut voir dans la première vidéo de démonstration d'Holoportation est de rétrécir les personnages virtuels, ce qui permet de revivre des conversations en s'observant à la troisième personne.

ETATS-UNIS : UN ENFANT DE 6 ANS NON ACCOMPAGNÉ



Alors qu'il devait rejoindre sa grand-mère pour fêter Noël, un enfant américain de 6 ans a été placé dans le mauvais avion et a atterri dans une ville à 260 kilomètres. Panique à bord. Aux Etats-Unis, une compagnie aérienne a embarqué un garçon de 6 ans dans le mauvais avion. Un scénario qui n'est pas sans rappelé celui du film «Maman j'ai encore raté l'avion».
L'enfant, qui devait rejoindre sa grand-mère pour célébrer le réveillon de Noël, a embarqué à l'aéroport international de Philadelphie et devait rejoindre Fort Myers, une ville du sud-ouest de la Floride. Il a finalement atterri à Orlando... Environ 260 kilomètres plus loin. Il voyageait avec la compagnie Spirit Airlines et n'était pas accompagné par un membre de sa famille. Selon la compagnie, il était néanmoins «toujours sous la garde et la supervision d'un membre de l'équipe Spirit».

UNE ENQUÊTE INTERNE OUVERTE
La compagnie s'est rapidement excusée auprès de la famille de l'enfant : «Dès que nous avons découvert l'erreur, nous avons pris des mesures immédiates pour communiquer avec la famille», a-t-elle déclaré dans un communiqué publié samedi. «Nous prenons au sérieux la sécurité et la responsabilité de transporter tous nos invités et menons une enquête interne», a ajouté Spirit Airlines. Interrogée par WINK-TV, une chaîne locale, la grand-mère du jeune garçon, Maria Ramos, a fait part de sa colère : «Je veux qu'ils m'appellent et qu'ils me disent comment mon petit-fils s'est retrouvé à Orlando. Comment cela s'est-il passé ? L'ont-ils fait descendre de l'avion ? Cette histoire n'est pas sans rappeler celle de Kevin McCallister, personnage du célèbre film «Maman j'ai encore raté l'avion» (1992) et interprété par l'acteur Macaulay Culkin. En effet, dans cette suite de «Maman j'ai raté l'avion», Kevin a lui aussi embarqué dans le mauvais avion, là-encore en pleine période de Noël, alors qu'il devait rejoindre la Floride avec ses parents. Une similitude qui a tout de même amusé certains internautes sur X, sous le tweet du journaliste Philipp Lewis.

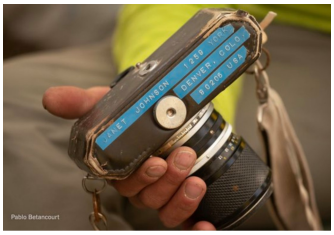
Une médaille d'or olympique est composée de 98,9% d'argent !

GAGNER une médaille d'or olympique est le rêve de tout athlète, en effet, la valeur symbolique de cette médaille est inestimable. Mais, quel est son vrai prix et de quoi est-elle réellement composée ?
Les médailles d'or des jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016 pèsent 500 grammes est sont composées principalement d'argent avec 494 grammes de ce métal contre seulement six grammes d'or. La reine des médailles olympiques ne coûte que 600 dollars, soit environ 537 euros, cependant, chaque athlète, vainqueur de cette médaille, reçoit une prime de 50 000 euros.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant







La caméra de deux alpinistes mystérieusement disparus retrouvée 50 ans après: accident ou meurtre sordide?

En 1973, huit Américains et deux Argentins ont entrepris une expédition au sommet de la mythique montagne Aconcagua en Argentine.
Les membres du groupe étaient tous des grimpeurs aguerris et extrêmement bien préparés. Rien ne laissait présager le drame qui les attendait à quelques mètres seulement du sommet. Pourtant, deux aventuriers, Janet Johnson et John Cooper, ne sont jamais revenus de leur ascension mortelle et les circonstances qui entourent l'incident demeurent voilées de mystère.
Janet Johnson, 36 ans, était sans aucun doute la grimpeuse la plus expérimentée du groupe. Elle a été aperçue vivante pour la dernière fois alors qu'elle s'élançait sur un flan de glace. La jeune femme, qui travaillait comme bibliothécaire, avait déjà triomphé de plusieurs sommets mythiques tels que le Kilimandjaro, le Mont Fuji, le Mont Blanc et le Cervin, entre autres. John Cooper, 35 ans, était quant à lui ingénieur à la NASA et avait participé aux missions Apollo sur la lune. Leurs corps ont été retrouvés, gelés, gisant à quelques mètres l'un de l'autre, dans des circonstances qui laissent planer le doute quant aux circonstances réelles de "l'accident".

Des circonstances mystérieuses

Plusieurs difficultés se sont présentée au groupe de grimpeurs au cours de l'ascension. En raisons des conditions, plusieurs membres de l'expédition ont pris la décision de rester au camp de base, de sorte que l'équipe s'est, à un moment, retrouvée sans chef ni vice-chef d'expédition.
Le médecin, l'interprète et le guide local manquaient également. Tous ont préféré jouer la sécurité et se retirer de l'aventure pour privilégier le confort du campement. Seuls John Cooper, Janet Johnson et deux américains décidèrent de poursuivre l'ascension. Les quatre aventuriers se connaissaient à peine. Et aucun d'entre eux n'avait jamais grimpé à une telle altitude. Janet Johnson et John Cooper étaient particulièrement déterminés à atteindre le sommet. Mais malgré leur ambition, ils n'y sont jamais parvenus.
À l'époque, l'Aconcagua ne disposait que d'installations rudimentaires. Les alpinistes n'avaient pas de traceurs GPS ni aucun moyen de communiquer avec le camp de base. Les Américains qui avaient décidé de poursuivre l'expédition n'avaient emporté avec eux qu'une paire de jumelles et une fusée éclairante. La montagne était pratiquement déserte et, en cas de problème, personne ne pouvait leur venir en aide en dehors des membres du groupe qui les attendaient en aval.
La suite est une histoire tragique, digne d'un scénario Hollywoodien.
Ce qui s'est réellement passé durant l'ascension est un mystère, et les circonstances qui ont conduit à la mort des deux grimpeurs demeurent une énigme qui tient le monde de l'alpinisme en haleine depuis près de 50 ans.

Soupçons

Lorsque les membres de l'expédition ont appris la disparition et la mort des deux alpinistes, des soupçons se sont rapidement portés sur les circonstances exactes de l'incident. Les deux américains qui avaient survécu à l'expédition ont fait des déclarations contradictoires avant de rentrer précipitamment aux États-Unis. Au vu du caractère sordide de l'affaire, un juge local a immédiatement exigé l'ouverture d'une enquête afin de déterminer s'il s'agissait d'un acte criminel. Durant trois ans, les corps gelés des deux aventuriers, abandonnés au sommet de la montagne, ont fait l'objet de recherches acharnées. Jusqu'à un tournant décisif.
Petit à petit, de plus en plus d'indices se sont mis à émerger de la glace. D'abord, un bras gauche qui portait encore une montre en argent avec un cadran bleu fissuré, a été retrouvé dans un état de décomposition avancée.
Ensuite, une première découverte décisive : le corps de John Cooper a été retrouvé. Cependant, la découverte laissa les enquêteurs avec plus de questions que de réponses.
Les blessures constatées sur le corps ne correspondaient pas aux témoignages des deux américains qui avaient survécu. Une fois le corps de John Cooper totalement décongelé, un trou cylindrique a été découvert au niveau son abdomen.
"Il est tombé sur son piolet et s'est blessé", a déclaré l'un des alpinistes aux enquêteurs. Or, la cause du décès officiellement enregistrée faisait plutôt état d'une "contusion cérébrale", c'est-à-dire une fracture du crâne.
En février 1975, moins de trois ans après l'expédition, le corps de Janet Johnson est également retrouvé. Sa dépouille gisait à 20 mètres de l'endroit où celle de de John Cooper avait été découverte. Les alpinistes qui étaient tombés par hasard sur son corps n'arrivaient pas à comprendre comment deux années d'exposition à un froid terrible avaient pu affecter son corps de la sorte. Mais la découverte macabre ne laissait que peu de place aux doutes : l'endroit où elle gisait, la façon dont sont corps était étendu et surtout, la pierre remarquablement grosse qui trônait au milieu de son corps sans vie ne pouvait les conduire qu'à une seule conclusion. Janet Johnson a été assassinée. "Ce n'était pas un accident, quelqu'un l'a attaquée et a essayé de faire croire qu'elle avait dévalé la colline à cause de l'épuisement".

"Ils ont été assassinés"

Le rapport d'autopsie de Janet Johnson indique la même cause de décès que celui de John Cooper : une "contusion cérébrale". Daniel Araujo, qui a participé à l'autopsie à l'époque, a déclaré au New York Times que les médecins étaient tous arrivés à la même conclusion : "Ils ont été assassinés". "Ce type de blessure n'est pas autoinfligé", a-t-il expliqué. En raison de l'instabilité politique en Argentine, la mort des deux alpinistes n'a jamais fait l'objet d'une enquête approfondie. Ce n'est qu'en février 2020 que la caméra de Janet Johnson a refait surface. La découverte aurait dû être déterminante pour l'enquête, mais ce ne fût pas le cas.
Le New York Times a pu mettre la main sur l'appareil et, avec l'accord de la famille, a fait développer les photos. Elles montrent ce que Janet Johnson a vécu au cours de ses dernières heures. Le fait qu'elle ait pris le temps de faire ces clichés prouve également qu'elle était encore capable de prendre des photos nettes et qu'elle marchait, accompagné d'au moins deux autres personnes, jusqu'au sommet de la montagne. Mais c'est tout ce que lesclichés ont pu révéler.
Tragiquement, rien de déterminant pour l'enquête n'a pu être obtenu à partir des images. Ce qui s'est réellement passé au sommet de l'Aconcagua demeure encore aujourd'hui, un mystère. On ne saura probablement jamais quel destin tragique a été réservé aux deux aventuriers. Si vous souhaitez découvrir les clichés de leur mésaventure, vous pouvez les retrouver en plus grand nombre dans l'article du New York Times.

La Chine, premier pays émetteur de gaz à effet de serre



Aucun pays n'émet plus de gaz à effet de serre que la Chine, faisant de la stratégie climatique du pays l'une des plus importantes pour limiter l'élévation des températures.

En 2021, la Chine a émis 14,3 milliards de tonnes équivalent CO2, selon les données de l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique, via l'outil Climate Watch. Ce chiffre fait de la Chine le premier émetteur mondial actuel. En prenant en compte les émissions cumulées des pays à travers le temps, la Chine arrive deuxième, derrière les Etats-Unis. Il n'y a pas de "scenario plausible" qui limite le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle sans la Chine, affirme pragmatiquement l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

D'où viennent les émissions ?

Le charbon est la source de la moitié des émissions de CO2 de la Chine, qui génère grâce à lui 60% de son électricité, selon l'AIE.

L'industrie est responsable de 36% des émissions de CO2 tandis que les transports y contribuent à hauteur de 8% et la construction 5%.

La Chine installe de nouvelles capacités d'énergies renouvelables à un rythme record, notamment solaires, mais elles n'ont jusqu'ici fait que répondre à la demande croissante d'électricité, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas remplacé des capacités fossiles.

L'année 2024 pourrait être celle du basculement: selon une étude du site Carbon Brief, l'augmentation des capacités installées et le rebond prévu de la production hydroélectrique devraient "faire baisser la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et les émissions de CO2" de la Chine à partir de 2024.

Quels objectifs de réduction ?

En 2020, le président chinois Xi Jinping a promis que son pays essaierait d'atteindre son pic d'émissions de carbone avant 2030 et la "neutralité carbone" d'ici 2060, c'est-à-dire d'arriver à l'équilibre entre les émissions et l'absorption du carbone de l'atmosphère. L'année suivante, il s'est engagé à mettre un terme au financement et à la construction de nouvelles centrales à charbon à l'étranger et a annoncé un plan quinquennal avec de nouveaux objectifs. La Chine s'est ainsi engagée à réduire ses émissions rapportées à son Produit Intérieur Brut (PIB) de 65% par rapport à 2005 et à atteindre plus de 1.200 gigawatts de capacités installées pour produire de l'énergie solaire ou éolienne d'ici 2030.

En 2021, elle avait déjà atteint 1.056 GW, selon l'AIE, loin devant les Etats-Unis, sur la deuxième marche du podium avec 345 GW. En novembre, Pékin a dévoilé un plan pour contrôler ses émissions de méthane mais sans s'y fixer d'objectifs chiffrés de réduction.

La Chine est-elle sur la bonne voie ?

De manière générale, les experts affirment que la Chine atteindra ses objectifs climatiques mais ce en partie car ces derniers ne sont pas assez ambitieux.

70% des 89 experts interrogés par le Centre for Research on Energy and Clean Air, un think tank, pensent que la Chine atteindra le pic de ses émissions avant 2030.

Le programme des Nations unies pour l'environnement a indiqué en novembre que la Chine atteindrait "probablement" ses objectifs, notant que plus de la moitié des capacités de production d'électricité provient désormais de sources non-fossiles.

Cet objectif a été atteint avant la date fixée initialement (2025) et cette part doit encore augmenter.

Mais la demande d'énergie devrait elle aussi encore augmenter et les inquiétudes concernant l'approvisionnement ont entraîné une expansion des capacités liées au charbon, selon la même source, ce qui menace les progrès du pays selon des experts.

Malgré les promesses du président chinois concernant le charbon, la Chine s'est montrée réticente à toute formule évoquant une sortie, ou même une réduction, des énergies fossiles - une question qui agite chaque round de négociations climatiques.

Eolien en mer : un colossal appel d'offre lancé en France en 2025, pour 10 gigawatts en 2035



Le gouvernement lancera un énorme appel d'offres en 2025 pour l'installation de parcs éoliens en mer dans le but de produire 10 gigawatts en 2035, a annoncé mardi Emmanuel Macron lors des assises de l'économie de la mer à Nantes. "En 2025, on va déjà lancer dix gigawatts, c'est à dire une dizaine de parcs qui entreront en vigueur en 2030-2035", a déclaré le chef de l'État. Une production de 10 GW est équivalent à la consommation annuelle électrique de 10 millions de foyers.

La France compte à ce stade 8 GW de parcs offshore installés ou en projet. L'objectif est d'atteindre 45 GW en 2050, ce qui fera de l'éolien en mer la deuxième source de production d'électricité après le nucléaire.

200 millions d'euros pour être "un des leaders dans l'éolien flottant"

"Donc on aura déjà de la visibilité", "c'est la première étape" avec 18 gigawatts installés en "2035", "et puis la suite jusqu'en 2050", a dit Emmanuel Macron.

Il a évoqué notamment "près de 200 millions d'euros" d'investissements pour que la France "soit un des leaders dans l'éolien flottant". Le président a affirmé que l'éolien en mer allait générer des "milliers d'emplois" pendant la construction, et rapporter 2,5 milliards d'euros de recettes "entre 2023 et 2035", qui permettront de "financer nos priorités". "Un tiers ira pour la pêche et donc je le dis pour nos pêcheurs : l'éolien en mer va nous permettre de financer 700 millions d'euros pour la pêche", a-t-il plaidé.

La bataille de l'hydrolien

Il a aussi évoqué le lancement rapide, au cap de la Hague, dans la Manche, d'un "projet pilote pour essayer de repartir sur la bataille de l'hydrolien", "avec un soutien inédit de l'État de 65 millions d'euros". L'hydrolien consiste à utiliser les courants marins pour produire de l'énergie.

Face aux polémiques récurrentes sur l'éolien, souvent critiqué, il a dit miser sur le débat public lancé par les autorités. "On met toutes les cartes sur la table et, pardon de le dire comme ça, mais on s'engueule une bonne fois pour toutes, de manière franche, et on évite de le faire au bout de cinq ans ou dix ans de projets."

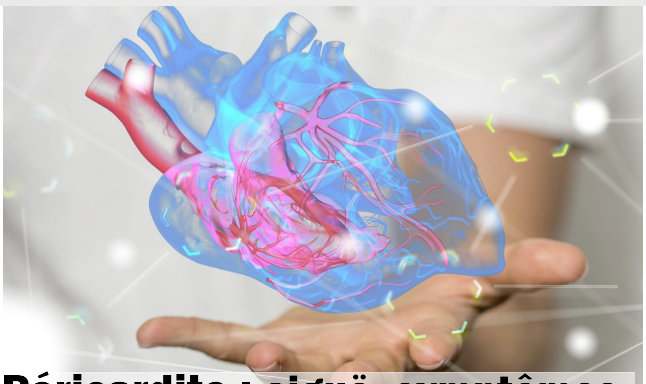
Emmanuel Macron a enfin insisté pour faire en sorte d'éviter d'importer des éoliennes produites depuis "l'autre bout du monde", notamment en Chine et en Asie, au nom de la "souveraineté industrielle".

"Il faut qu'on puisse développer de l'éolien en mer, fixe ou flottant, qui soit produit chez nous.

Il y a une bonne règle, une bonne façon de faire pour cela, c'est prendre en compte les critères environnementaux" et "de sécurité", "de contrôle des données et de cyber", a-t-il affirmé. "On va mettre ces critères sur toute la filière de l'éolien."

La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Elle est principalement due à une infection virale. Mais pas que... Tour des causes, symptômes, diagnostic et traitement.

BIEN-ÊTRE



Péricardite : aiguë, symptômes, Cause, ECG, mortelle ?

Une péricardite est l'inflammation de l'enveloppe cardiaque. Elle est due généralement à une infection virale (virus du rhume, d'une angine, du Covid...). Même si elle n'est pas grave en soi, elle doit tout de même être prise au sérieux. C'est quoi une péricardite aiguë ? Chronique ? Avec ou sans épanchement ? Quels sont les symptômes d'une péricardite ?
Ses causes ? Comment la diagnostique-t-on ? Comment en guérir ? Eclairage

Qu'est-ce qu'une péricardite ?
Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, l'enveloppe du coeur. "Le péricarde entoure le cœur. Il est composé de deux feuillets (un feuillet pariétal qui est extérieur et un feuillet viscéral qui est intérieur). Et au sein de l'espace péricardique, il y a du liquide lubrifiant qui enveloppe le cœur et qui lui permet de se contracter et de bouger sans qu'on le sente. En cas d'inflammation du péricarde, les feuillets ne peuvent plus glisser l'un contre l'autre sans frottement, ce qui peut entraîner des douleurs. C'est un peu comme si on frottait deux morceaux de cuir entre eux : ils accrochent". La péricardite provient le plus souvent d'un mécanisme inflammatoire, réactionnel à une infection virale. La péricardite peut être aiguë ou chronique, avec épanchement ou sèche.

C'est quoi une péricardite aiguë ?
Certains types de péricardites peuvent survenir d'un coup et durer peu de temps (quelques semaines) : on parle alors de péricardite aiguë.

C'est quoi une péricardite chronique ?
Une péricardite chronique dure plus de 3 mois. Généralement, elle résulte d'une tuberculose ou est consécutive à une radiothérapie (au niveau du sein gauche notamment lors d'un cancer du sein) ou à une chirurgie cardiaque "Pour opérer le cœur, on l'ouvre et il peut y avoir une réaction inflammatoire à distance de l'opération qui va devenir chronique et qui va entraîner une constriction du péricarde : l'enveloppe n'est plus très souple, devient rigide ou plus épaisse, ce qui va contraindre le cœur qui aura moins d'espace pour sa mobilité. Dans ce cas, on parle de péricardite chronique constrictive" "Dans le cas d'une péricardite chronique, l'inflammation dure plus longtemps que pour une péricardite aiguë, ce qui peut entraîner un remaniement fibreux du péricarde, dont des calcifications.. Péricardite chronique : symptômes, constrictive, traitement La péricardite chronique correspond à une inflammation longue durée du péricarde, la membrane qui entoure le cœur. Quels sont les symptômes ? Les causes ? Les traitements ? Réponses avec le Dr Walid Amara, cardiologue au Groupe Hospitalier Grand Paris Nord Est.

C'est quoi une péricardite avec épanchement ?
"Une péricardite peut provenir d'un épanchement, autrement dit, d'un liquide en excès dans la cavité péricardique", répond notre cardiologue.

Épanchement péricardique : symptômes, causes, traitements
L'épanchement péricardique se caractérise par une accumulation de liquide dans le péricarde. Quels sont les signes qui doivent alerter ? Comment le traiter ?

C'est quoi une péricardite sèche ?
On parle de péricardite sèche lorsqu'il n'y a pas de liquide en excès dans la cavité péricardique, en opposition à la péricardite avec épanchement. "Attention à ne pas poser le diagnostic de péricardite sèche à tort, car certains épanchements peuvent être invisibles à l'échographie cardiaque" tient à préciser notre interlocuteur.

Péricardite sèche : symptômes, évolution, diagnostic
Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui entoure le cœur. Elle est dite sèche lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un épanchement liquidien. Quels sont les symptômes ? Les causes ? Les traitements ?

C'est quoi une péricardite idiopathique ?
Une péricardite est dite idiopathique quand on ne connaît pas sa cause.

Quelles sont les causes d'une péricardite ?
Une péricardite peut être due à :
Une infection virale (infection ORL bénigne : rhume, angine, laryngite, rarement Covid...).
Une infection bactérienne.
Une infection pulmonaire.
Un cancer.
Des rayons de radiothérapie.
Une tuberculose (péricardite chronique).
Des maladies auto-immunes (lupus érythémateux systémique (ou disséminé), (poly)arthrite rhumatoïde, fièvre rhumatismale ...).
Une insuffisance rénale.
Un infarctus (forme tardive de péricardite).
Une chirurgie cardiaque (péricardite sur une effusion de sang).

Quel virus peut provoquer une péricardite ?
Selon la Société européenne de cardiologie (ESC), voici les virus qui peuvent causer une péricardite :
Entérovirus (coxsackie)
Herpès (cytomégalovirus, virus Epstein-Barr, human herpes virus-6)
Adénovirus
Parvovirus B19
Sars-CoV-2 (c'est rare)
Péricardite virale :
symptôme, cause, durée, traitement
Inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur, la péricardite est dite " virale " quand elle est due à un virus. Quels sont les symptômes ? Les traitements ? Éclairage avec le Dr Walid Amara, cardiologue au Groupe Hospitalier Grand Paris Nord Est et Président Île de France du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux.

Péricardite post Covid : combien de cas ?
"En effet, il y a eu quelques cas de péricardite post Covid", mentionne notre cardiologue. Mais "dans la majorité des cas, l'état de santé des patients s'est amélioré de lui-même (la péricardite s'est résorbée d'elle-même) ou à l'aide d'un traitement", a rassuré l'Agence du médicament (ANSM), fin 2021. Depuis avril 2021, il s'agit aussi d'un effet secondaire pouvant survenir "rarement" après une injection de vaccin contre le Covid-19 à ARN (Comirnaty de Pfizer ou Spikevax de Moderna). Ces cas restent peu nombreux au regard du nombre personnes vaccinées en France : les données du Système National des Données de Santé rapportent 917 cas de péricardite (âge médian de 34 ans, 38% de femmes) entre le 15 mai et le 31 août 2021 chez les personnes âgées de 12 à 50 ans. Le risque est "plus élevé avec le vaccin de Moderna" selon l'ANSM. "Sur la période étudiée, aucun décès n'a été rapporté parmi les personnes hospitalisées pour une myocardite ou une péricardite suite à la vaccination" rassure l'Agence du médicament. En avril 2022, l'étude Epi-Phare a aussi conclu que "les cas de péricardite suivant la vaccination n'apparaissent pas plus graves que ceux survenant en dehors de la vaccination".

Quels sont les symptômes d'une péricardite ?
Une péricardite peut être symptomatique ou asymptomatique (sans symptômes). "Généralement, une péricardite virale chez un sujet jeune entraîne une douleur dans la poitrine.
Mais une péricardite peut également être détectée de manière fortuite suite à des examens réalisés dans le cadre d'un cancer ou d'une autre pathologie (cirrhose du foie, pathologie digestive...) sans que le patient n'observe une douleur particulière", détaille le Dr Delesalle.
Dans le cas d'une péricardite symptomatique, on peut observer une fièvre, des difficultés à respirer, des palpitations, un essoufflement, de la toux...

Comment reconnaître la douleur d'une péricardite ?
La douleur typique d'une péricardite est "une douleur à la poitrine, oppressante, du côté du cœur (mais pas toujours), augmentée en position allongée et lors de l'inspiration" décrit notre spécialiste.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une péricardite ?
"Face à une suspicion de péricardite, la plus grande difficulté est d'affirmer le diagnostic afin de mettre en place un traitement adapté", prévient notre interlocuteur. Pour cela, on se base sur plusieurs critères :
Un faisceau d'arguments cliniques : le type de douleur ressentie, la présence de fièvre.
L'écoute du cœur en auscultation à l'aide d'un stéthoscope (un bruit très particulier de frottement peut alerter le médecin).
Des signes spécifiques à l'électrocardiogramme. L'aspect du cœur sur l'échographie cardiaque (épanchement péricardique...).
Les résultats de la prise de sang (élévation des biomarqueurs d'inflammation).
La preuve d'une inflammation péricardique par une technique d'imagerie (scanner, IRM).
Les résultats d'une radiographie thoracique.

Quels traitements pour guérir une péricardite ?
Le traitement dépend du type et de l'origine de la péricardite :
► Face à une péricardite virale chez un sujet jeune et en bonne santé, le traitement consiste en la prescription d'anti-inflammatoires : l'aspirine (administrée pendant quelques semaines, schéma à posologie décroissante avec différents paliers) et la colchicine (administrée au long cours, pendant deux à trois mois afin de limiter le risque de récidive de péricardite). En plus des anti-inflammatoires, on peut aussi administrer des antidouleurs tel que le paracétamol. "S'il y a un épanchement, on refait un contrôle de l'échographie pendant le traitement anti-inflammatoire et après pour s'assurer que l'épanchement régresse. On fait un contrôle de la prise de sang pour vérifier que l'inflammation régresse et envisager d'arrêter les anti-inflammatoires", détaille le cardiologue.

► Face à une péricardite tuberculeuse, il faut traiter la tuberculose.
► Face à une péricardite d'origine bactérienne, le traitement consistera en la prise d'antibiotiques
► Face à une péricardite avec épanchement, chez un patient pris en charge pour un cancer, ce sera éventuellement de la colchicine, de la chimiothérapie voire une ponction chirurgicale du péricarde.

Comment faire la différence entre une myocardite et une péricardite ?
"Une péricardite est une inflammation du péricarde qui entraîne une douleur, donc un symptôme qu'il convient de traiter, mais elle n'est pas grave en soi. En revanche, une myocardite est une inflammation du muscle cardiaque qui est associée à un risque d'arythmie cardiaque (trouble du rythme cardiaque) et donc d'arrêt cardiaque. Donc s'il y a une péricardite avec une myocardite, on va privilégier la prise en charge de la myocardite", insiste le Dr Delesalle. La façon de les distinguer est de faire un dosage de la troponine qui est une enzyme cardiaque.

Combien de temps d'arrêt pour une péricardite ?
Généralement une péricardite aiguë nécessite une période de convalescence et peut nécessiter un arrêt de travail allant de 2 à 4 semaines. Dans tous les cas, la reprise du travail doit être progressive.

Peut-on faire du sport après une péricardite ?
La péricardite contre-indique le sport pendant plusieurs semaines puisqu'elle nécessite du repos.











télévision

PROGRAMME DU JOUR

21 h 00 **Clips 2023, France**
Le grand bêtisier du 31

21 h 00 **Divertissement - France 2023**
La Grande Soirée du 31 de Paris

20 h 55 **Divertissement , France**
Mé sur son 31, que la fête commence !

21 h 00 **Film de science-fiction Etats-Unis**
Transformers : Rise of the Beasts

20 h 55 **Série humoristique**
France - 2023
Kaamelott

20 h 50 **Film d'aventures**
Chine - 2014 - Détective Dee :
le mystère de la flamme fantôme

21 h 05 **Film d'animation**
France - Belgique 1967
Astérix le Gaulois

20 h 50 **Film fantastique / Les animaux fantastiques : Les secrets de Dumbledore**

21 h 20 **Le plus grand cabaret du monde :**
25 ans de magie

20 h 50 **Thriller - italie ,2023**
Dernière nuit à Milan

21 h 00 **Cinéma Comédie**
France - Allemagne - Espagne - 2004
Les Dalton

21 h 00 **Variétés**
France 2023
Restos du coeur

17h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur Etats-Unis - 2023
Saison 8 Épisode 7/8

Fear the Walking Dead

Pour échapper à un groupe hostile, Madison se réfugie dans l'hôtel tenu par Victor Strand qui se fait désormais appeler Anton.

23h 03

Série d'horreur Etats-Unis - 2023
Saison 8 Épisode 9/10/11

Fear the Walking Dead

La horde menée par Troy encercle les murs du refuge qui abritent les hommes de Padre. Madison et les siens doivent se battre pour survivre.

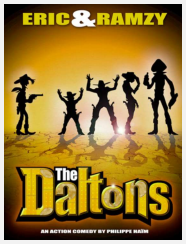


JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:01	12:32	15:04	17:22	18:52	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	12:36	15:10	17:28	18:58

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	12:51	15:25	17:43	19:12

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:04	12:42	15:26	17:44	19:09

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:26	12:58	15:32	17:50	19:19

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:30	13:02	15:37	17:55	19:24

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:33	13:05	15:41	17:59	19:28

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7779 – DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	15°	2°
Ouargla	17°	4°

DÉCÉDÉ DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE

KHALED NEZZAR INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL ALIA

L'ancien ministre algérien de la Défense et ancien membre du Haut comité d'Etat (HCE), le général major Khaled Nezzar, décédé vendredi, à Alger, à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé hier au cimetière d'El Alia.



Le général Nezzar accompagné à sa dernière demeure.

L'enterrement qui a eu lieu après la prière d'El Dohr s'est déroulé en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, du chef d'état-major de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre de l'Intérieur Brahim Merad, le directeur de cabinet par intérim à la présidence de la République, Boualem Boualem, et des membres du gouvernement. Les généraux à la retraite Mohamed Mediène et Mohamed Touati étaient également présents à l'enterrement de Nezzar, ainsi que des personnalités nationales et historiques, des membres de sa famille, ses amis et une foule nombreuse de citoyens.

Né à Seriana dans la wilaya de Batna en décembre 1937, Khaled Nezzar avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958 après sa défection de l'armée française, avait-il écrit dans ses mémoires. Après l'indépendance, Khaled Nezzar rejoint l'académie militaire Frounze en URSS puis, en 1975, l'Ecole de guerre de Paris. En 1986, il est nommé commandant de forces terrestres, un poste qui, souvent, prépare à celui de chef d'état-major de l'armée. Puis en 1990, il occupe le poste de ministre de la Défense jusqu'à 1993. Il a été l'un des cadres clefs du HCE suite à l'interruption du processus électoral du 26 décembre 1991, la démission du président Chadli Bendjedid puis l'arrivée au pouvoir de l'un des chefs historique de la révolution algérienne Mohamed Boudiaf.

Outre Mohamed Boudiaf et Khaled Nezzar le HCE (14 janvier 1992 au 30 janvier 1994) était composé d'Ali Kafi, Ali Haroun, Tedjini Haddam puis Redha Malek. Auparavant, Nezzar était le commandant des forces terrestres algériennes et a administré l'état de siège lors des émeutes sanglantes d'octobre 1988 au cours desquelles plus de 500 personnes ont été tuées. Il avait pris sa retraite fin 1993.

Il avait suscité de nombreuses controverses en Algérie et a fait l'objet de poursuites judiciaires sans suite en France. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a rendu hommage à «une des personnalités militaires les plus éminentes» qui a consacré sa vie «au service de la nation», dans un message de condoléances à sa famille. « Le défunt fut une éminente personnalité militaire ayant voué sa vie, pleine de sacrifices et de dévouement, au service de la patrie, à partir des différents postes et responsabilités qu'il a occupés. Face à cette épreuve, nous ne pouvons que nous résigner à la volonté d'Allah », a écrit le chef de l'Etat. De son côté, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et le président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Brahim Boughali, ont également présenté leurs condoléances à la famille du défunt, à tous les membres de la famille révolutionnaire et à l'Armée nationale populaire.

Mohamed Mecelti

Publicité

